



**HAL**  
open science

## Nouvelles données sur la préhistoire du Berry : trois campagnes de prospection thématique dans la vallée du Cher (2013-2015)

Raphael Angevin, Vincent Delvigne, Pascal Alilaire, Jean Dépont, Valérie Schemmama

### ► To cite this version:

Raphael Angevin, Vincent Delvigne, Pascal Alilaire, Jean Dépont, Valérie Schemmama. Nouvelles données sur la préhistoire du Berry : trois campagnes de prospection thématique dans la vallée du Cher (2013-2015). Cahiers d'archéologie et d'Histoire du Berry, 2020, 225, pp.3-30. hal-03909510

**HAL Id: hal-03909510**

**<https://hal.science/hal-03909510>**

Submitted on 21 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# NOUVELLES DONNÉES SUR LA PRÉHISTOIRE DU BERRY : TROIS CAMPAGNES DE PROSPECTION THÉMATIQUE DANS LA VALLÉE DU CHER (2013-2015)

Raphaël ANGEVIN<sup>(1)</sup>, Vincent DELVIGNE<sup>(2)</sup>, Pascal ALILAIRE<sup>(3)</sup>,  
Jean DEPONT<sup>(4)</sup> et Valérie SCHEMMAMA<sup>(5)</sup>

---

*À la mémoire d'Olivier Ruffier, archéologue urbain et prospecteur improvisé, dont la connaissance intime du Berry se confondait, en val de Cher, avec un goût secret de la Préhistoire.*

## INTRODUCTION

Le présent article se propose de livrer les résultats de l'opération de prospection thématique engagée autour de l'occupation préhistorique de la moyenne vallée du Cher<sup>(6)</sup>. Poursuivie entre 2013 et 2015, cette opération a porté sur le territoire administratif de deux départements : le Cher et le Loir-et-Cher. Le premier d'entre eux, au cœur de nos préoccupations depuis l'origine, a toutefois mobilisé l'essentiel de notre énergie et stimulé les initiatives de plus grande ampleur, à travers la réalisation de prospections à large spectre.

Le principal objectif assigné à ce projet pluridisciplinaire visait à dresser un état des connaissances sur ce secteur, à travers le recensement de la documentation existante et l'établissement d'un bilan critique des sources ; en parallèle, la nécessité s'est rapidement fait jour de déployer une démarche prospective pour détecter, caractériser et étudier de nouveaux sites préhistoriques de plein air. Ce programme a mobilisé les compétences d'une dizaine de chercheurs du ministère de la Culture, de l'Inrap et de l'université de Bordeaux 1, en partenariat avec les universités de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de Tours et l'UMR 7041 (*ArScAn*) du CNRS. Leur implication a trouvé son expression concrète dans le cadre de plusieurs missions d'étude dans les musées régionaux ou d'opérations d'évaluation sur le terrain.

La problématique centrale de cette recherche résidait dans la restitution de l'occupation humaine de la vallée du Cher au cours du Paléolithique supérieur : en conséquence, nos travaux se sont attachés en priorité à préciser les modalités et les rythmes du peuplement, à la charnière du Bassin parisien et du Massif central, à la fin du MIS 3 et durant le MIS 2 (*circa* 45-12 ka cal. BP). De manière incidente, les interventions réalisées sur le terrain nous ont toutefois conduits hors du cadre chronologique que nous nous étions initialement fixé. Elles ont fourni l'opportunité de transgresser ces bornes pour intéresser d'autres séquences de la Préhistoire, du fait d'une certaine « curiosité » scientifique, cela va sans dire, mais surtout d'une convergence d'intérêt et de questionnement, dans le cadre d'une étude *paléohistorique* globale de ce territoire, bénéficiant en cela du concours croisé des spécialités. Dans le cadre de cette contribution, nous livrerons donc une synthèse générale des résultats obtenus sur le tronçon de la vallée compris entre Quincy au nord et Châteauneuf-sur-Cher au sud (**fig. 1**).

(1) Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 7041 ArScAn.

raphael.angevin@culture.gouv.fr

(2) Chercheur associé, Service de préhistoire, Université de Liège, 4000-Liège, Belgique.

vincent.delvigne@hotmail.fr

(3) Service régional de l'archéologie, DRAC Centre-Val de Loire.

pascal.alilaire@culture.gouv.fr

(4) Archéologue bénévole, département du Cher.

depont.jean@gmail.com

(5) Service régional de l'archéologie, DRAC Centre-Val de Loire.

valerie.schemmama@culture.gouv.fr

(6) ANGEVIN *et al.*, 2013, 2014 et 2015.

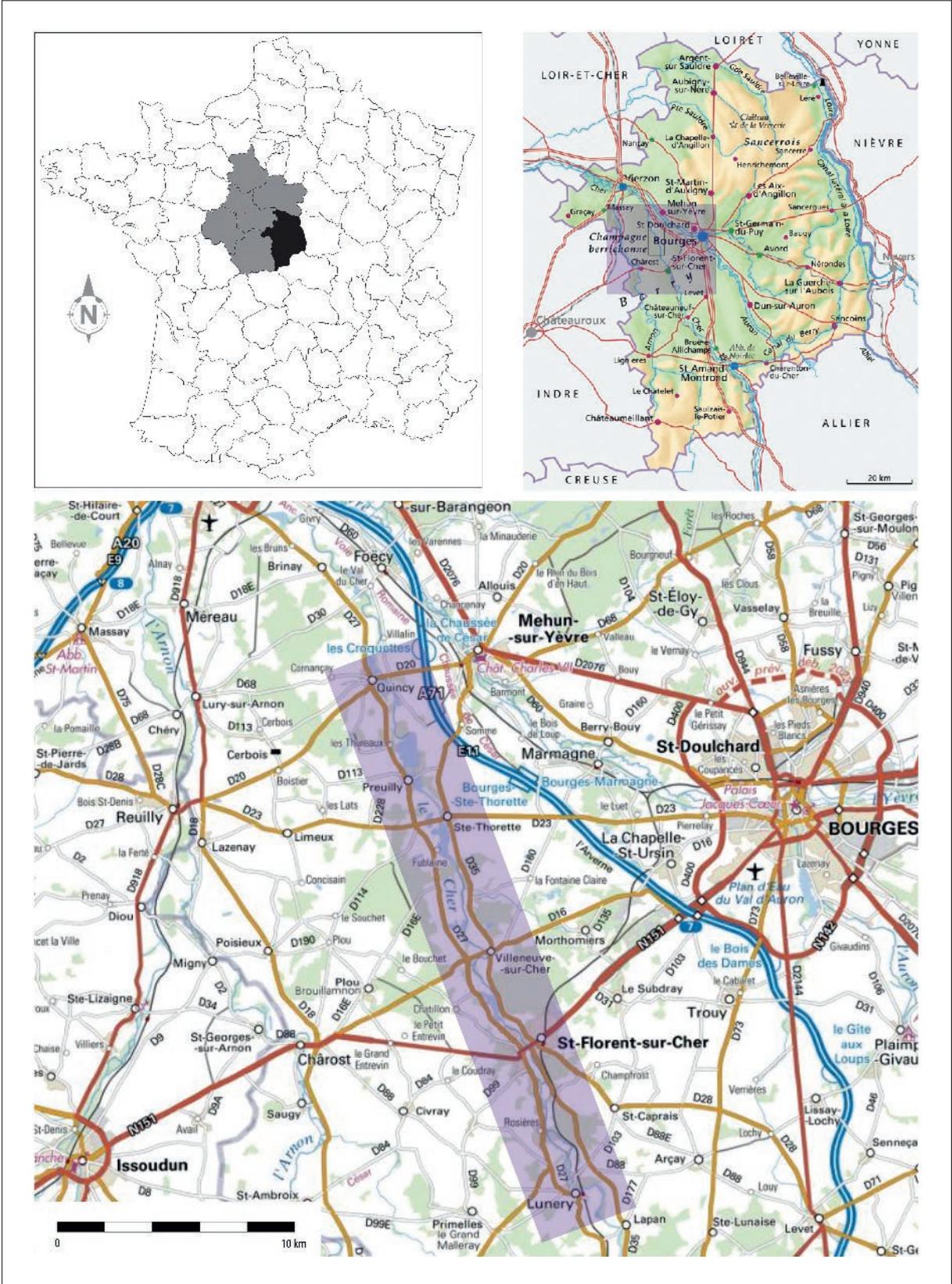


Fig. 1 : Présentation générale de la zone d'étude.  
 (DAO R. ANGEVIN 2017. Fonds : IGN, carte topographique 1/150000°).

## PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Le Cher, affluent en rive gauche de la Loire, prend sa source à Mérinchal, dans le département de la Creuse. Après quelques développements torrentiels dans les Combrailles, il traverse le Bourbonnais en suivant un grand fossé tectonique de direction méridienne, la Limagne du Cher, avant de pénétrer les terrains mésozoïques et cénozoïques de la bordure méridionale du Bassin parisien. Dans son parcours à travers les marnes triasiques et les calcaires jurassiques de sa couronne, il emprunte, parallèlement à deux de ses principaux affluents, l'Yèvre et l'Arnon, le tracé d'accidents d'orientation SE/NO liés aux rejeux des failles et qui délimitent, dans le socle géologique, le bloc armoricain et le sous-bloc biturige<sup>(7)</sup>.

En aval de Vierzon, au contact du cône d'accumulation des sables et argiles de Sologne, son cours marque cependant une inflexion vers l'ouest, recoupant plusieurs accidents méridionaux parallèles au système évoqué précédemment et qui affectent, dans ce secteur, les dépôts sédimentaires du Crétacé supérieur. La rivière traverse alors les sables burdigaliens de la bordure sud-est du complexe ligérien et les calcaires lacustres de Beauce puis pénètre en Touraine où elle conflue avec la Loire, à Cinq-Mars-la-Pile, à hauteur de la ville de Tours.

Tout au long de ce parcours, la zone d'étude présente un relief de plateaux d'altitude modeste localement disséqués par le Cher et ses affluents qui s'écoulent vers le nord dans la logique du bassin versant (de 400 m au droit de Montluçon et 300 m au sommet de la côte de Saint-Amand-Montrond à 150 m à l'ouest de Saint-Florent-sur-Cher). Le réseau hydrographique prend place sur une vaste paléosurface recoupant les terrains cristallins et métamorphiques du Massif central et la couverture sédimentaire du Bassin parisien, en pente légère vers la Sologne. Cette dernière intègre les dépôts marins jurassiques (plateau de la Champagne berrichonne) et crétacés de la bordure méridionale du Bassin parisien ainsi que les formations calcaires lacustres éocènes-oligocènes conservées dans de vastes bassins formés lors de l'orogénèse pyrénéenne le long des failles de Saint-Florent-sur-Cher, de Rosières (Lunery) et de Mehun-sur-Yèvre (fig. 2)<sup>(8)</sup>. D'âge mésozoïque et cénozoïque, ce substrat a servi à l'épannage de formations détritiques mio-pliocènes aujourd'hui conservées en position d'interfluve<sup>(9)</sup>.

L'analyse des conditions de mise en place, de réorganisation et de hiérarchisation du réseau hydrographique du Cher, à travers ses captures quaternaires, permet de préciser quelques étapes de l'évolution paléotopographique de la région<sup>(10)</sup>. Les premiers mouvements concernent la migration du Paléo-Cher vers l'est, entre Montluçon et Saint-Amand-Montrond, le déplacement vers l'ouest de Paléo-Arnon, en amont de la cuesta bajocienne, et les bifurcations brutales des cours de certains tributaires, au contact des formations tertiaires, sous l'action conjuguée d'une charge des affluents et des déformations tectoniques du socle hercynien, provoquant un encaissement important du réseau hydrographique<sup>(11)</sup>.

Postérieurement à leur dépôt, entre 3,07 Ma et 1,94 Ma, les formations détritiques mio-pliocènes ont ainsi subi un déblaiement notable qui s'est accentué à partir du Pléistocène inférieur. Au cours du MIS 22, les fluctuations climatiques – et plus particulièrement les séquences de péjoration – ont activé le ruissellement et la solifluxion, facilitant l'ablation des roches argilo-marneuses de la dépression. Cette dissection s'est accompagnée de puissants mouvements tectoniques, imposant une seconde réorganisation du réseau au cours du dernier cycle glaciaire : l'Arnon dut s'adapter à de nouvelles conditions lithologiques, tandis que s'initiait la capture de plusieurs affluents du Cher<sup>(12)</sup>. D'un point de vue sédimentaire, ces captures – datées de la fin du Pléistocène moyen et du Pléistocène supérieur – ont laissé des témoignages localement bien conservés, du fait de la faible incision weichsélienne.

Sous ce regard, le dense chevelu des tributaires présents en rive droite est à mettre en relation avec les glissements qu'a connus le lit majeur de la rivière au cours du Tertiaire et du Quaternaire. Ces mouvements sont

(7) GELY *et al.*, 1992; DESPRIÉE *et al.*, 2006.

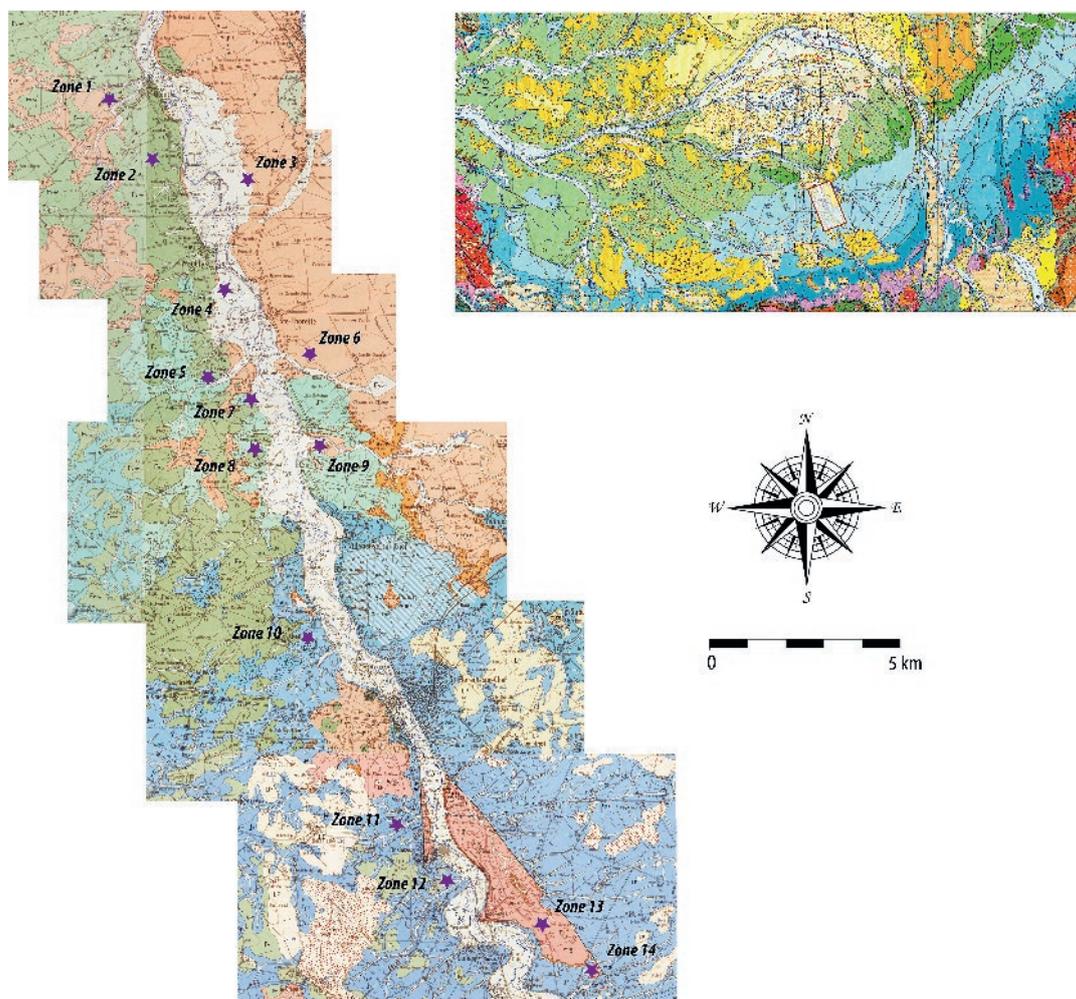
(8) LABLANCHE, 1982.

(9) LARUE, ÉTIENNE, 1998.

(10) LARUE, 1994.

(11) LARUE, 2008.

(12) La Marmande, la Sologne : LARUE, 2000 et 2005.



**Fig. 2 :** Carte géologique du secteur prospecté  
(DAO R. ANGEVIN 2017. Source : BRGM, Carte géologique 1/50 000<sup>e</sup>, feuilles de Vierzon, Vatan, Bourges et Châteauneuf-sur-Cher; BRGM, Carte géologique de la France au 1/1 000 000<sup>e</sup>).

à l'origine des puissants dépôts alluvionnaires et de la constitution de terrasses étagées en rive gauche. Les épandages sableux apparaissent ainsi particulièrement bien développés au sud de Vierzon où ils sont signalés dès le XIX<sup>e</sup> siècle lors de l'établissement des premières cartes géologiques de Bourges et d'Issoudun. En l'absence de tout repère paléontologique, ils ont toutefois été régulièrement rapportés au Miocène ou au Pliocène, avant que la découverte de faune fossile, notamment sur le site des « Rosières » à Lunery (Cher), ne vienne préciser leur position stratigraphique dans la séquence quaternaire<sup>(13)</sup>. Il fallut toutefois attendre le milieu du XX<sup>e</sup> siècle pour que soit décrit, dans la dynamique des inventaires systématiques des ressources en granulats alluvionnaires et des levés de terrain pour l'établissement de la carte géologique à l'échelle 1/50 000<sup>e</sup>, le système fluvial quaternaire, arbitrairement sérié entre les formations notées Fv, Fx et Fy-z en fonction de leur position topographique respective à l'intérieur d'un corridor qui s'étire sur près de six kilomètres de largeur.

Un programme collectif de recherche, dirigé par J. Despriée (MNHN, UMR 7194) et initié en 2003, a permis de préciser l'organisation stratigraphique de ces formations et de les replacer dans la chronologie absolue du Quaternaire<sup>(14)</sup>. Pour ce faire, une datation systématique des nappes par la méthode ESR (Résonance de spin électronique) a été entreprise, en insistant particulièrement sur les formations anciennement repérées et ayant livré des industries lithiques. Cette démarche s'est révélée particulièrement fructueuse puisqu'elle a conduit à enrichir substantiellement la

(13) GROSSOUVRE, STEHLIN, 1912.

(14) Pour une synthèse de ces travaux, voir DESPRIÉE *et al.*, 2006.

connaissance des modalités et des rythmes de la formation des terrasses du Cher. Les modifications intervenues dans son séquençage et sa calibration chronologique autorisent désormais une démarche prospective, en fonction non seulement de la localisation des dépôts mais également de leur position altimétrique.

Sous ce regard, neuf nappes ont été reconnues par J. Despriée et son équipe dont la chronologie s'étire depuis 1,10 Ma jusqu'à l'Holocène. Si cette méthode s'est révélée singulièrement efficace pour la détection des gisements du très ancien Paléolithique et du Paléolithique inférieur (site du Mode 1 des « Rosières » à Lunery<sup>(15)</sup>, site acheuléen ancien de « La Noira », sur la commune de Brinay<sup>(16)</sup>), elle pose toutefois d'évidentes difficultés de calibration lorsque l'on souhaite approcher les modalités de l'occupation humaine de ce secteur au cours des derniers 110 000 ans, qui correspondent peu ou prou au dernier cycle glaciaire Eémien/Weichsélien dont la signature, au sein de la basse terrasse du Cher, apparaît délicate à mettre en évidence, au contact des apports holocènes du lit mineur. Dans ce contexte, toute approche des dynamiques d'occupation du sol au cours de la Préhistoire la plus récente (Paléolithique moyen récent, supérieur et final, Mésolithique et Néolithique) ne peut se fonder sur la seule approche des conditions de mise en place des terrasses de la rivière. Bien au contraire, il convient d'élaborer une méthode novatrice, se détachant pour partie des attendus des cartes géologiques pour investir plus spécifiquement la question de l'évolution de la rivière sur un temps plus court, éclairant la tendance millénaire de son activité depuis le Début glaciaire et mettant en relief les potentialités des terrains que nous souhaitons évaluer d'un point de vue archéologique.

(15) DESPRIÉE *et al.*, 2009.

(16) MONCEL *et al.*, 2013.

## MÉTHODOLOGIE

En conséquence, ce travail de synthèse a conduit à l'élaboration d'une stratégie de prospection adaptée aux réalités et contraintes de la zone d'étude : dans la continuité du travail de compilation de la documentation engagé en 2013 et dans une démarche qui s'est voulue avant tout critique vis-à-vis des sources, nous avons réalisé plusieurs sessions de prospection sur le terrain, afin de valider le protocole retenu et de tester son efficacité pour la détection des sites. Une analyse cartographique préalable du secteur a permis de mettre en évidence les configurations topographiques les plus propices à l'installation humaine, en fonction de la période considérée et de la nature des occupations déjà recensées à l'échelle régionale. La démarche géomorphologique a ensuite éclairé les dynamiques sédimentaires à l'œuvre sur ce territoire au cours du Tardiglaciaire et des millénaires holocènes, facilitant par là-même l'identification des contextes sédimentaires les plus favorables à la conservation des témoignages d'occupations, dans une perspective géoarchéologique et taphonomique.

Pour répondre à cet objectif, il convenait également d'engager un travail systématique d'analyse des sources documentaires susceptibles de livrer des informations précises sur la dynamique de la rivière sur le *temps court* (fonds IGN, documents cartographiques anciens, etc.)<sup>(17)</sup>. La réorientation de cette démarche sur la longue durée des temps préhistoriques a toutefois supposé un certain nombre de réajustements méthodologiques : l'analyse des configurations topographiques et des données de la carte géologique a de ce point de vue permis de restituer les conditions de l'évolution de la rivière sur le *temps très long*, permettant de saisir la dynamique de mise en place des formations sédimentaires de la vallée et de clarifier les conditions et les rythmes de formation des anomalies diversement perçues. En dernière instance, cette démarche a permis ouvrir sur la conception d'un outil prospectif permettant de calibrer les mouvements du paléo-Cher depuis le dernier interglaciaire et d'esquisser les stratégies d'occupation au cours du Paléolithique supérieur. Cet outil a largement orienté la mise en œuvre de notre protocole de prospection : au cours de ces trois campagnes,

(17) SCHEMMAMA, 2013.

celui-ci a pu être expérimenté sur différentes fenêtres d'observation, afin de valider sa pertinence.

La démarche retenue sur le terrain s'inscrit dans le cadre de la méthodologie classique des prospections pédestres : la surface investie a été régulièrement prospectée par bandes parallèles espacées de 10 m, permettant de mettre en évidence les zones de plus forte concentration des vestiges. La totalité du mobilier lithique a été ramassée, de même que certains assemblages céramiques de facture néolithique ou protohistorique. Les sites antiques, médiévaux ou modernes ont été simplement répertoriés, sans échantillonnage. Lorsque des concentrations étaient repérées, nous avons systématiquement cherché à préciser leur extension, par une exploration en « étoile » depuis le centre. Pour chaque site préhistorique, une fiche individuelle compilant l'ensemble des informations nécessaires à leur renseignement a été établie, les champs ouverts reflétant alors tout autant nos préoccupations d'ordre topographique (localisation, emprise, configuration topographique, accessibilité des terrains, etc.) ou archéologique (type de mobilier, technologie des industries, pétrographie, etc.) que des critères taphonomiques moins traditionnels (état de conservation du mobilier, conditions de gisement, etc.).

### DÉFINITION DES FENÊTRES D'INVESTIGATION

Les trois campagnes de prospection thématique qui se sont déroulées en 2013, 2014 et 2015 ont permis d'évaluer un important tronçon du corridor de la vallée qui s'étire, sur plus de 25 km, de Quincy, au nord, jusqu'à Lapan, au sud. Quatorze fenêtres de prospection, de superficies inégales, ont finalement été définies : neuf s'établissent en rive gauche du Cher et cinq en rive droite, couvrant une surface globale de 540 ha (**fig. 3**).

Elles tiennent compte des réalités géomorphologiques de ce segment de la vallée et des configurations différentielles qui s'établissent de part et d'autre du cours actuel de la rivière, au regard de la géométrie des formations alluviales qui restent, dans ce secteur, fortement conditionnées par l'activité tectonique au contact du Massif central. Sous cet aspect, l'observation des configurations locales et le levé des terrasses pléistocènes met clairement en évidence une « tendance lourde » de l'évolution du Cher : un lent glissement est perceptible depuis l'ouest vers l'est, en lien avec les modifications du cours d'eau principal, mais également avec la mise en place – ou la condamnation – de bras secondaires et la capture d'affluents en rive gauche. Elle éclaire le repositionnement progressif du système hydrographique sud-ligérien dans la logique du système de faille évoqué *supra* et localement représenté par le fossé de Mehun-sur-Yèvre, d'orientation SE/NO<sup>(18)</sup>. Plus à l'ouest, les terrasses alluviales fossiles s'étagent en rive gauche de la rivière sur près de six kilomètres d'est en ouest, livrant un cadre chrono-stratigraphique de référence pour la plus ancienne Préhistoire, à l'instar de ce qui a pu être mis en évidence dans le bassin de la Creuse ou dans la vallée du Loir<sup>(19)</sup>.

À l'intérieur de cette trame, les formations alluviales fossiles repérées entre le bourg de Quincy au nord et le secteur du « Bois de la Lande » à Villeneuve-sur-Cher au sud, semblent signaler d'importants mouvements de la rivière à l'intérieur du plateau de la Champagne berrichonne, vraisemblablement au cours du Pléistocène moyen et supérieur, comme en témoignent les vestiges des moyennes terrasses qui constituent le plus souvent le substrat alluvial (Fv) des terrains situés en rive gauche<sup>(20)</sup>. Dans le lit majeur de la rivière, des formations plus récentes sont également perceptibles, signalant des moments particuliers d'instabilité du régime hydrographique au cours du Tardiglaciaire ou de l'Holocène.

C'est au cœur et sur les franges de cette zone de divagation que s'est concentré l'essentiel de notre activité. Depuis le nord du bourg de Quincy jusqu'au sud de « la Garenne » (Sainte-Thorette) – à l'exception du grand méandre des « Thureaux » –, la rupture entre le lit majeur (Fy-Z) et la moyenne terrasse du Cher (Fv) paraît suffisamment marquée pour ne

(18) DEBRAND-PASSART *et al.*, 1977.

(19) DESPRIÉE *et al.*, 2003 et 2004.

(20) DEBRAND-PASSART *et al.*, *ibid.* et 1978.

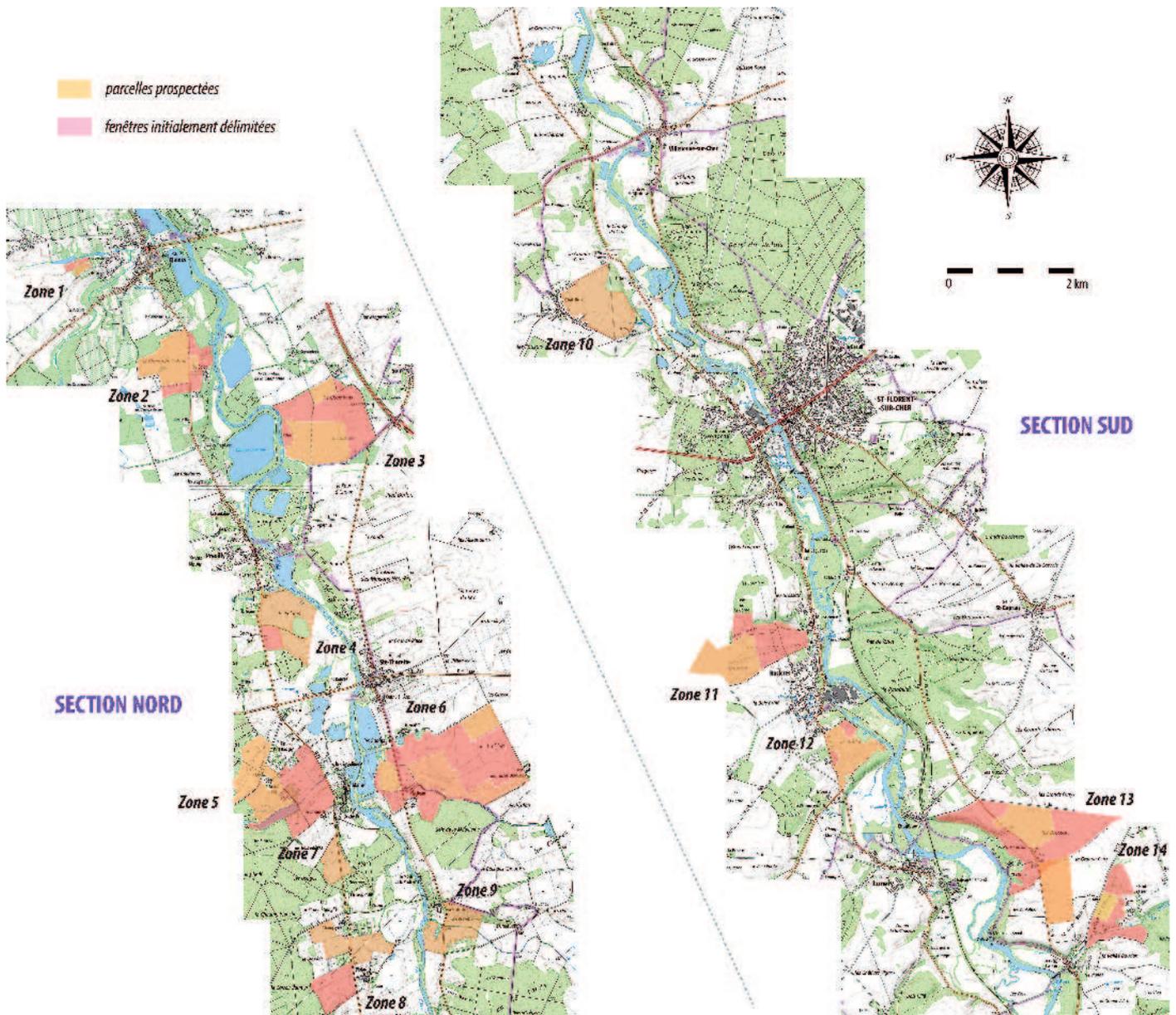


Fig. 3 : Localisation des 14 zones de prospection.  
(DAO R. ANGEVIN 2017, Fonds : IGN, carte topographique 1/25000<sup>e</sup>).

pas autoriser de mouvements d'amplitude trop importante au cours des derniers 500 000 ans. *A contrario*, en rive droite, une vaste plaine de divagation se déploie au nord de Sainte-Thorette jusqu'au hameau des «Rosiers» (Quincy), avec des conséquences importantes sur le régime et la mobilité de la rivière au niveau de l'interfluve Cher/Yèvre<sup>(21)</sup>.

En amont, la dilatation du lit majeur à l'ouest du coteau tertiaire a conduit à la mise en place d'un système de chenaux tressés dont les empreintes parcellaires et les anomalies du paysage ont, pour partie, conservé la mémoire. Dans ce contexte, la plaine alluviale qui s'étend en rive gauche du Cher, à l'est du «Bois de Billerat» (Preuilley), témoigne de l'existence d'un secteur particulièrement favorable à la conservation des vestiges d'occupations humaines, qui peuvent être piégés dans les dépôts alluvionnaires du Pléistocène récent ou sous les niveaux de débordement tardiglaciaires et holocènes<sup>(22)</sup>. La multiplicité des paléochenaux encore perceptibles en topographie ou en photo-interprétation – qui se confondent parfois avec les méandres actuels – vient toutefois perturber

(21) DEBRAND-PASSART *et al.*, 1977 ; MANIVIT *et al.*, 1994.

(22) DEBRAND-PASSART *et al.*, 1977.

notre compréhension du régime de la rivière, du fait de mouvements irréguliers qui ont singulièrement contraint les implantations humaines et ont, au cours du temps, profondément déstructuré les dépôts associés. Dans ce contexte, ce sont les positions de retrait formées par les coteaux jurassiques et tertiaires qui ont logiquement retenu notre attention<sup>(23)</sup> : lorsqu'elles n'avaient pas été trop affectées par l'érosion ou les apports colluviaux de versant, elles apparaissaient en mesure d'avoir préservé des vestiges d'occupations humaines, à la transition avec les terrasses fossiles de la rivière.

(23) DEBRAND-PASSART *et al.*, *ibid.*

Au niveau de «Fublaine» cependant, ce schéma hydro-géomorphologique est localement perturbé par la confluence des deux affluents, le «ruisseau du Colombier» en rive gauche et le «ruisseau du Réau» en rive droite (Sainte-Thorette). L'un et l'autre incisent nettement le substrat dans lequel ils s'engagent : la terrasse ancienne du Cher (Fv) et les calcaires de Buzançais (formations jurassiques, Kimméridgien supérieur) pour le premier et les formations tertiaires lacustres du Berry (Rupélien) pour le second<sup>(24)</sup>. Par ce phénomène de convergence, ils marquent un «étrangement» de la rivière et témoignent de l'existence d'un substrat nettement plus résistant. Au sud de ce verrou, une telle configuration ne se retrouve plus et le rebord de la vallée, au relief peu marqué, apparaît régulièrement entaillé par d'importants thalwegs, témoignages d'affluents dont certains sont encore actifs comme «la Margelle», en rive droite de Villeneuve-sur-Cher. Plus au sud, au niveau de «Cérigny» (Saint-Florent-sur-Cher), le resserrement du relief se fait plus marqué, à travers les formes prononcées des calcaires éocènes des «Tailles Gaspard», à l'ouest, ou du substrat jurassique, à l'est.

(24) DEBRAND-PASSART *et al.*, *ibid.*

Dans ce contexte, les incisions formées par le parcours des affluents paraissent plus significatives, comme en témoignent les profonds paléochenaux de «Masseuvre», «la Vergne» (Lunery) ou de «la Vallée au Lièvre» (Lapan). Chacun de ces vallons érode les formations sous-jacentes : la terrasse ancienne du Cher (Fv) et les calcaires de l'Oxfordien supérieur en rive gauche et les formations tertiaires lacustres du Berry (Priabonien à Rupélien) en rive droite, signalant une inversion de la logique stratigraphique du substrat, en miroir des formations retrouvées en aval et en réponse aux tensions du système de failles<sup>(25)</sup>.

(25) LABLANCHE, MARCHAND, DESPREZ, 1984.

Ces fractures tectoniques éclairent la plus grande résistivité du socle calcaire, tant mésozoïque que tertiaire, sur le tronçon Saint-Amand-Montrond/Saint-Florent-sur-Cher, et justifient les resserrements mis en évidence en amont de «Montapeine» (Châteauneuf-sur-Cher), limitant l'étalement de la rivière dans un système complexe de méandres. Au sud de Lunery, une telle configuration se retrouve avec plus d'acuité : le rebord de la vallée, plus accidenté, est régulièrement entaillé par d'importants thalwegs, comme celui des Grandes Vallées en rive droite du Cher, sur la commune de Lapan, témoignages d'affluents puissants dont certains sont encore actifs comme le ruisseau des «Laies» près du village d'Effe.

(26) DEBRAND-PASSART, GROS, 1980.

En miroir de ces réalités, une organisation générale peut donc être esquissée, depuis l'amont jusque vers l'aval<sup>(26)</sup>. En Champagne berriçonne, la largeur de la vallée croît ainsi inégalement depuis le sud vers le nord : étroite en amont de Saint-Florent-sur-Cher (400 m d'amplitude au niveau de «Rosières» à Lunery et de «la Chaise» à Saint-Florent), elle s'élargit progressivement par la suite, atteignant 600 m à la transition des calcaires jurassiques du Kimméridgien et de l'Oxfordien, au niveau du château de Villeneuve-sur-Cher, 800 m à hauteur de Sainte-Thorette et 1,5 km au droit du bourg de Quincy, préfigurant les mutations profondes qui interviendront dans son régime en traversant la Sologne.

Ce tour d'horizon permet de retenir trois configurations intéressantes pour la reconnaissance des sites préhistoriques : les formations de hauteur, éperon ou coteaux d'interfluve, les zones de versant et les vallons comblés des principaux tributaires de la rivière. Elles recouvrent des réalités physiques complémentaires et des potentiels de conservation différenciés, comme nous pourrions le voir par la suite. Quatre zones d'étude (**fig. 3**) ont ainsi été déterminées en position dominante (plateau ou «éperon» :

Zones 4, 7, 10 et 13), trois en position de versant (Zones 2, 9 et 12) et quatre en fond de vallon (Zones 5, 9, 11 et 14). Deux s'établissent par ailleurs dans le lit majeur de la rivière (Zones 3 et 4) et une en position de confluence (Zone 1). Parmi elles, sept s'inscrivent, pour tout ou partie, sur les terrasses anciennes du Cher (Nappes 2 à 5 du «Système Despriée»<sup>(27)</sup> : Zones 1, 2, 5, 7, 8, 10 et 12).

(27) DESPRIÉE *et al.*, 2006.

## EXPOSÉ DIACHRONIQUE DES RÉSULTATS

L'exploration de ces 14 fenêtres de prospection a permis de mettre en lumière 27 sites et indices de sites<sup>(28)</sup> correspondant à 51 entités archéologiques, dont 37 ont pu être rapportées, avec plus ou moins de certitude, à l'une des subdivisions classiques de la Préhistoire (**fig. 4 et tab. 1**). Ainsi, un artefact peut être rapproché, sans trop de risque, des industries du Paléolithique inférieur; 10 témoignages composent les assemblages du Paléolithique moyen; 14 indices sont à rapprocher des technocomplexes

(28) S'ajoutent à ces attestations quatre sites gallo-romains portant respectivement les numéros 2014.03, 2014.09, 2014.16 et 2015.05.

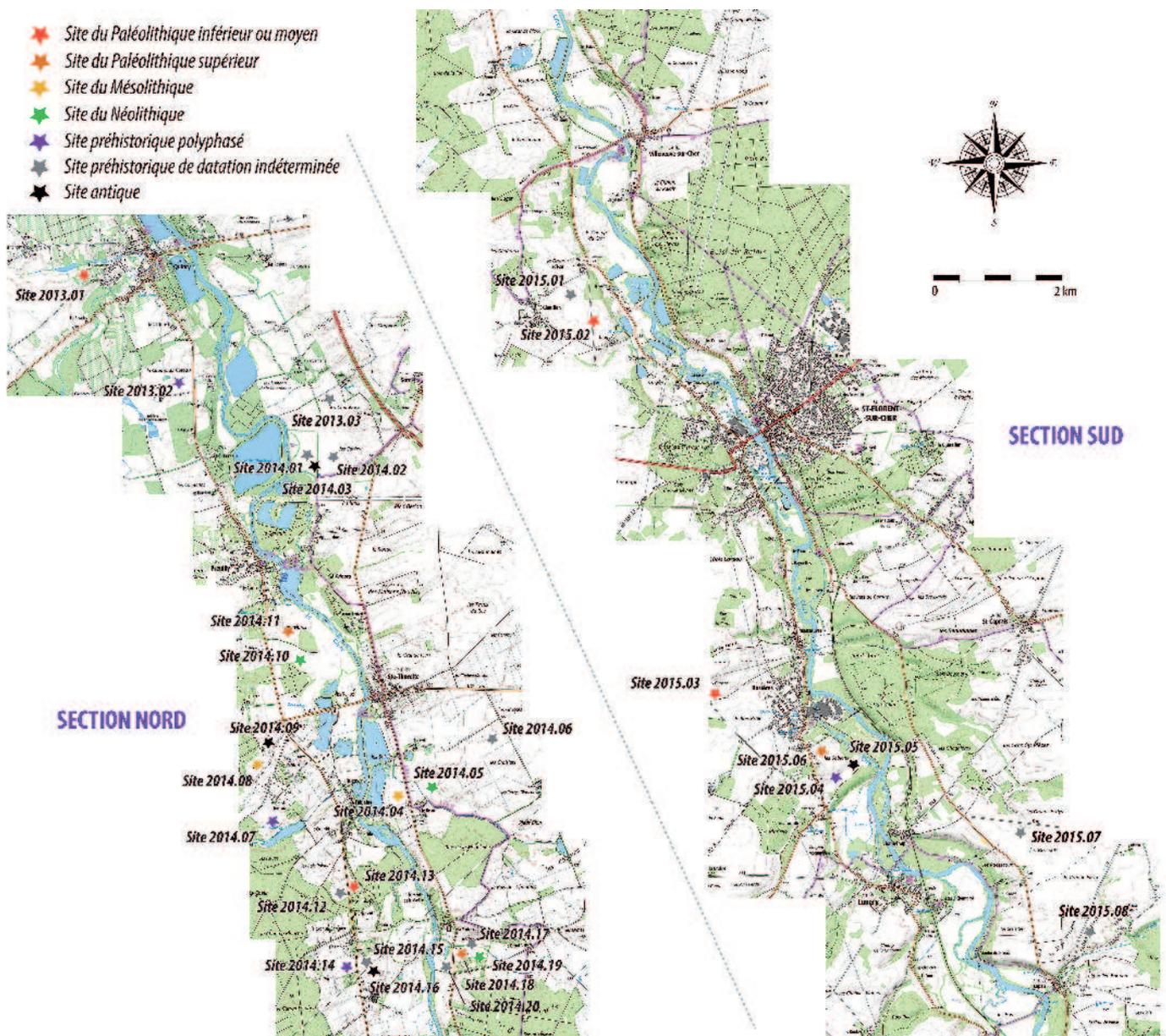


Fig. 4 : Localisation des sites et indices de sites mis au jour.  
(DAO R. ANGEVIN 2017, Fonds : IGN, carte topographique 1/25 000°).

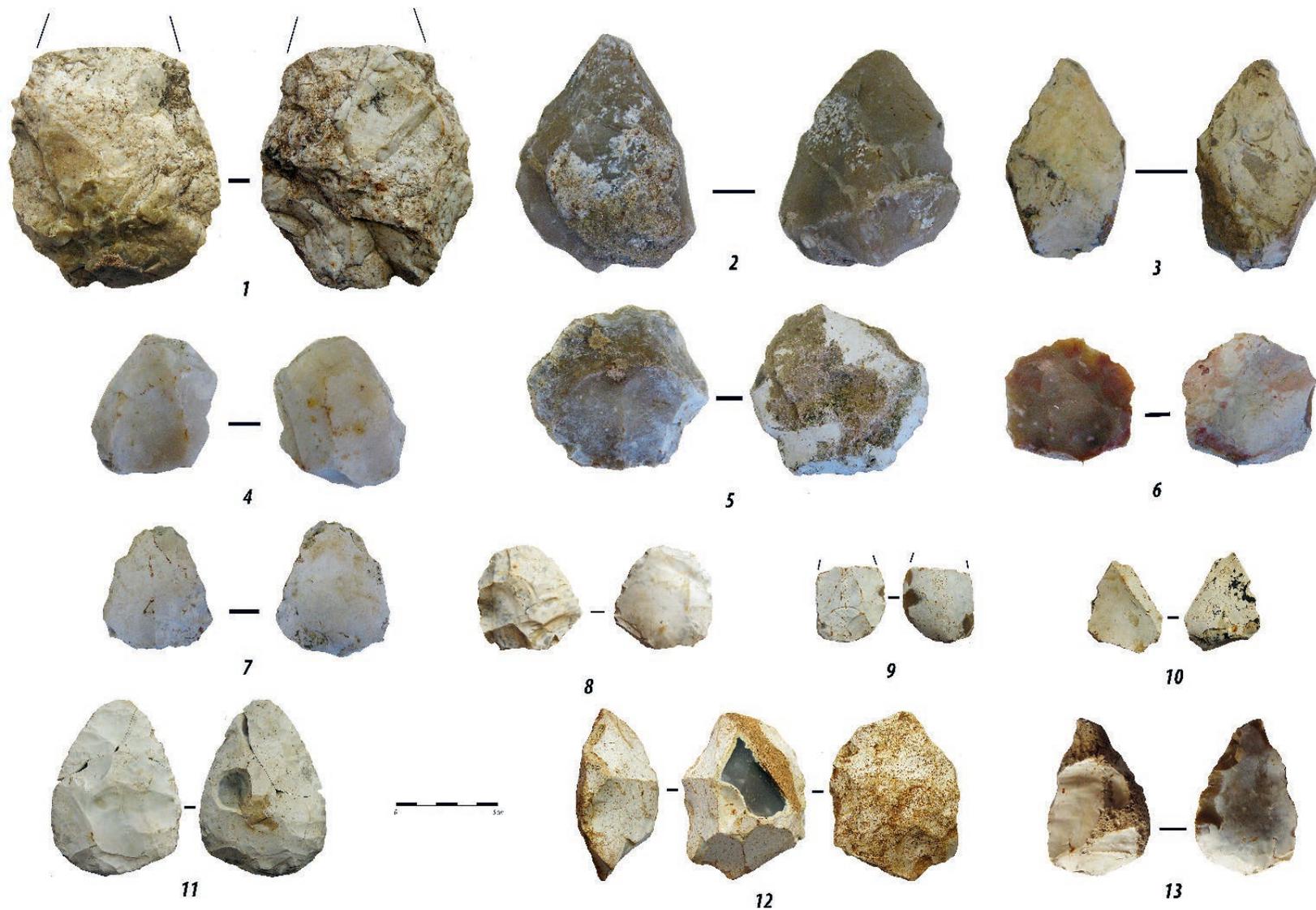
SITE	ZONE	COMMUNE	LIEU-DIT	INDUSTRIE LITHIQUE (EFFECTIF)	ENTITÉ	ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE	POSITION TOPOGRAPHIQUE
2013.01	1	QUINCY	Les Gravoche	196	A	Paléolithique moyen (Moustérien)	Interfluve
2013.02	2	PREUILLY	Le Champ du Coteau	104	A	Paléolithique moyen (Moustérien)	Versant/pied de pente
					B	Paléolithique supérieur ?	
					C	Néolithique	
2013.03	3	SAINTE-THORETTE	Les Chambons 1	9	A	Préhistoire indéterminée	Plaine alluviale
2014.01	3	SAINTE-THORETTE	Les Chambons 2	27	A	Paléolithique supérieur ?	Plaine alluviale
					B	Préhistoire indéterminée	
2014.02	3	SAINTE-THORETTE	Les Sables	97	A	Paléolithique supérieur ?	Plaine alluviale
					B	Néolithique	
					C	Préhistoire indéterminée	
2014.04	6	SAINTE-THORETTE	Le Réau 1	152	A	Paléolithique supérieur ?	Plaine alluviale
					B	Premier Mésolithique	
2014.05	6	SAINTE-THORETTE	Le Réau 2	24	A	Paléolithique supérieur ?	Versant/pied de pente
					B	Néolithique final	
2014.06	6	SAINTE-THORETTE	Les Croisiers	33	A	Préhistoire indéterminée	Sommet de coteau/plateau
2014.07	5	SAINTE-THORETTE	Le Grand-Brétigny	105	A	Paléolithique moyen (Moustérien)	Fond de vallon
					B	Badegoulien ?	
					C	Néolithique final	
2014.08	5	SAINTE-THORETTE	Le Petit-Brétigny	19	A	Paléolithique supérieur ?	Versant/pied de pente
					B	Second Mésolithique	
2014.10	4	PREUILLY	La Grande Pièce	28	A	Néolithique ancien/moyen	Plaine alluviale
2014.11	4	PREUILLY	Les Pelures	63	A	Paléolithique moyen (Moustérien)	Plaine alluviale
					B	Paléolithique supérieur	
					C	Préhistoire indéterminée	
2014.12	7	SAINTE-THORETTE	Les Usages	7	A	Préhistoire indéterminée	Sommet de coteau/plateau
2014.13	7	SAINTE-THORETTE	Le Boismier	8	A	Paléolithique moyen (Moustérien)	Sommet de coteau/plateau
					B	Préhistoire indéterminée	
2014.14	8	SAINTE-THORETTE	Champigny	10	A	Paléolithique moyen (Moustérien)	Versant/pied de pente
					B	Néolithique final	
					C	Préhistoire indéterminée	
2014.15	8	SAINTE-THORETTE	Plotard	12	A	Paléolithique supérieur ?	Versant/pied de pente
					B	Préhistoire indéterminée	
2014.17	9	VILLENEUVE-SUR-CHER	Les Perraux 1	5	A	Préhistoire indéterminée	Fond de vallon
2014.18	9	VILLENEUVE-SUR-CHER	Les Perraux 2	6	A	Paléolithique supérieur	Fond de vallon
2014.19	9	VILLENEUVE-SUR-CHER	Les Perraux 3	1	A	Néolithique récent	Fond de vallon
2014.20	9	VILLENEUVE-SUR-CHER	La Madeleine	5	A	Préhistoire indéterminée	Plaine alluviale
2015.01	10	VILLENEUVE-SUR-CHER	Châtillon 1	41	A	Paléolithique supérieur ?	Sommet de coteau/plateau
					B	Préhistoire indéterminée	
2015.02	10	VILLENEUVE-SUR-CHER	Châtillon 2	97	A	Paléolithique inférieur	Versant/pied de pente
					B	Paléolithique moyen (Moustérien)	
					C	Paléolithique supérieur ?	
					D	Néolithique final ?	
2015.03	11	LUNERY	La Vallée du Moulin	1	A	Paléolithique moyen (Moustérien)	Fond de vallon
2015.04	12	LUNERY	La Terre des Sablons 1	76	A	Paléolithique moyen (Moustérien)	Sommet de coteau/plateau
					B	Second Mésolithique	
					C	Néolithique récent	
2015.06	12	LUNERY	La Terre des Sablons 2	19	A	Paléolithique supérieur	Sommet de coteau/plateau
2015.07	13	LUNERY	Les Brossats	34	A	Paléolithique moyen ?	Sommet de coteau/plateau
					B	Préhistoire indéterminée	
2015.08	14	LAPAN	La Vallée au Lièvre	2	A	Paléolithique supérieur ?	Fond de vallon
					B	Préhistoire indéterminée	

Tab. 1 : Inventaire des sites et indices de sites découverts entre 2013 et 2015.

du Paléolithique supérieur; trois corpus plus ou moins étoffés sont à verser au compte du Mésolithique et neuf abondent la documentation néolithique. Enfin, 14 assemblages restent d'attribution incertaine.

### Le Paléolithique inférieur et moyen

Un seul indice du Paléolithique inférieur a pu être mis au jour au cours de cette opération (fig. 5.1). Il s'agit d'un fragment de biface de façonnage irrégulier à la percussion directe dure, aménagé sur quartz à gros grain (site n° 2015.02). Il a été découvert à l'ouest de la Zone 10, au contact



**Fig. 5** : Le Paléolithique inférieur et moyen : éléments pour un diagnostic chrono-culturel. Paléolithique inférieur : 1, fragment de biface, quartz (Site n°2015.02). Paléolithique moyen : 2 et 3, biface micoquien ; 4 et 5, nucléus Levallois ; 6, éclat Levallois préférentiel ; 7, racloir double (Site n° 2013.01) ; 8, éclat Levallois préférentiel (Site n° 2014.07) ; 9, éclat convergent (Site n° 2015.02) ; 10, éclat Levallois convergent de type pointe (Site n° 2015.07) ; 11, biface cordiforme (MTA : Site n° 2015.04) ; 12, nucléus discoïde uniface (Site n° 2015.03) ; 13, éclat convergent retouché (Site n° 2014.13) (clichés et DAO R. ANGEVIN 2017).

de la nappe alluviale fossile du Cher (Fv) qui culmine à une vingtaine de mètres au-dessus du lit actuel du Cher. En comparaison avec les datations RPE obtenues pour les nappes étagées de la vallée, au nord (« La Noira », Brinay ; « le Grand-Brétigny », Sainte-Thorette) et au sud de la zone 12 (« la Terre des Sablons » près « Rosières », Lunery), nous pouvons émettre l'hypothèse que la terrasse de la Zone 10 (« Châtillon ») s'inscrit dans la Chronozone 4 du *Système Despriée*, soit entre 640 et 510 ka BP<sup>(29)</sup>. Avec prudence, il serait alors possible de rapprocher l'artefact mis au jour d'une phase ancienne du « phénomène acheuléen », antérieure aux MIS 12-11 (480-370 ka BP), où il correspondrait aux premiers développements des bifaces-outils en Europe occidentale<sup>(30)</sup>.

(29) DESPRIÉE *et al.*, 2006.

(30) NICOUD, 2013 ; MONCEL *et al.*, 2013 ; ANTOINE *et al.*, 2019.

Au cours de cette opération, un site et neuf indices du Paléolithique moyen ont pu être mis en lumière de manière indiscutable (**fig. 5.2-13**). Le corpus le plus étoffé correspond à celui constitué sur le site des « Gravoche » (Zone 1, Site 2013.01) : il regroupe 196 pièces découvertes sur l'ensemble de la parcelle, avec un secteur de plus forte densité à l'ouest (78 artefacts). La zone centrale a quant à elle livré 58 objets tandis que la partie orientale a permis de repérer 60 pièces d'industrie. D'un point de vue chrono-culturel, cet assemblage présente une évidente homogénéité : dominé par les productions d'éclats larges, il se caractérise par un recours significatif à la technologie Levallois qui est représentée par quatre nucléus de débitage préférentiel, un support brut et trois outils sur éclats de première intention.

Deux nucléus traduisent par ailleurs la mise en œuvre d'une chaîne opératoire discoïde à laquelle se rapporte vraisemblablement une part significative des 64 éclats découverts. Les cassons de débitage et les pièces corticales, présents en abondance, complètent cet inventaire. Le corpus typologique se répartit inégalement entre deux raclours doubles convergents, un raclour simple et huit éclats retouchés aménagés sur supports Levallois (4) ou discoïdes (3). D'un point de vue technologique, ce diagnostic est complété par la reconnaissance de quatre pièces bifaciales dont deux au moins se révèlent atypiques et trahissent le façonnage probable d'ébauches. Deux bifaces en silcrète locale complètent cet assemblage, faisant pencher la balance techno-culturelle vers une phase récente du Paléolithique moyen : leurs propriétés typo-technologiques les rapprochent toutefois des exemplaires présents dans le Micoquien du Centre-Nord<sup>(31)</sup> et les démarquent assez nettement des standards cordiformes, connus notamment dans le MTA du nord du Massif central<sup>(32)</sup> et de la vallée du Cher<sup>(33)</sup>. Dans ce contexte, l'importante série lithique des « Gravoche » pourrait témoigner, avec prudence, d'une ou plusieurs occupations assez rapprochées dans le temps et datées du début Glaciaire (MIS 5d)<sup>(34)</sup>, en tout état de cause avant la mise en place du Pléniglaciaire weichsélien (MIS 4).

(31) Nord de la Bourgogne et Sud-Est du Bassin parisien : GOUEDO, 1999 ; DEPAEPE, 2007.

(32) DELPORTE, 1976 ; PIBOULE, 1985 ; RAYNAL, 1989 ; PASTY, 2000 ; PASTY *et al.*, 2004.

(33) CLEYET-MERLE, 1985.

(34) KOEHLER 2011.

Les matériaux exploités correspondent, pour plus de 95 % d'entre eux, aux ressources disponibles dans l'environnement immédiat du site : il s'agit des silcrètes et silex lacustres associés aux formations éo-oligocènes du Berry localement incisées par la rivière au sud de Vierzon. Ces ressources se retrouvent notamment dans le secteur de Brinay, au nord de Quincy et jusqu'aux environs de Châteauneuf-sur-Cher au sud. Elles ont fait l'objet d'un débitage sur le site même, à proximité immédiate de leur lieu d'épandage ou d'affleurement, comme en témoigne la forte représentativité des pièces diagnostiques des chaînes de production d'éclats. Cet échantillon est complété par huit pièces en silex du Turonien inférieur, présent en abondance sur la couronne crétacée du sud du Bassin parisien (secteur de Vierzon).

Plusieurs autres témoignages, ponctuels ou de faible effectif, ont été mis au jour plus au sud. Dans les parties centrale et méridionale de la Zone 2, une pointe Levallois et un nucléus Levallois apportent un indice intéressant quant à l'occupation moustérienne de ce secteur de la plaine alluviale (Site 2013.02). Deux sites (Zone 5, sites n° 2014.07 et Zone 7, n° 2014.13) s'établissent par ailleurs à l'emplacement de la terrasse fossile du Cher datée du Pléistocène moyen et correspondent à des témoignages

retrouvés en position secondaire (site n° 2014.07 : éclats Levallois brut, nucléus Levallois de débitage préférentiel, nucléus bifacial de débitage discoïde sur surface alternantes, encoches, biface; site n° 2014.13 : éclat à bords convergents retouché) auxquels s'ajoutent quelques pièces moins diagnostiques.

Les informations recueillies sur le Site n° 2014.07 font écho aux abondantes industries à bifaces mises en évidence par l'un d'entre nous (JD) dans ce secteur et qui avaient été attribuées au Paléolithique ancien (site référencé 18 237 0003 AP, base de données nationale *Patriarche*)<sup>(35)</sup>. Ce site s'établit à la base de la terrasse Fv datée dans ce secteur par la méthode ESR entre 580 et 420 ka BP, soit au cours des MIS 14 à 12<sup>(36)</sup>. Ces mesures posent problème car elles inscrivent résolument les assemblages « piégés » dans les sables de la terrasse dans une phase récente du Paléolithique inférieur, soit au cours de l'Acheuléen final. Dans ce contexte, le recours précoce au débitage Levallois peut évidemment surprendre<sup>(37)</sup>.

Plusieurs propositions peuvent cependant être formulées afin de rendre compatibles ces différentes informations. La première hypothèse suppose de distinguer clairement la datation des formations alluviales fossiles de celle de l'industrie, cette dernière pouvant témoigner d'occupations plus récentes au pied du coteau du Cher, entre le MIS 9 et le MIS 4. Les différences perçues dans les états de surface de ces pièces interrogent malgré tout : les fortes altérations mises en évidence sur l'éclat Levallois récolté (patine, bords émoussés, lustre fluvial, etc.), mais aussi sur certains supports de technologie incertaine, évoquent une remobilisation par une dynamique de type torrentielle. Pour autant, les mesures ESR réalisées renvoient aux formations les plus anciennes de la nappe du « Grand Brétigny » (Sainte-Thorette), les échantillons datés ayant été prélevés à l'emplacement de l'ancienne sablière, sur la bordure occidentale des formations fossiles, dans les niveaux les plus profonds atteints par l'extraction de carrière. Dès lors, il n'est pas inconcevable que les – rares – témoignages découverts près de « l'Étang de Rontigny », à la limite orientale de cette nappe, se révèlent finalement beaucoup plus récents, les sables encaissants ayant sans doute été déposés après 350 ka BP.

Deux autres indices ont été repérés sur des terrains appartenant aux formations alluviales du Pléistocène moyen, en rive gauche du Cher (Zones 10 et 12, sites n° 2015.02 et 2015.04). Le premier, retrouvé à « Châtillon », se résume à une pointe Levallois atypique modifiée par retouche inverse semi-abrupte partielle sur ses deux bords<sup>(38)</sup>. Le deuxième, découvert sur le site de « La Terre des Sablons », est formé d'un biface cordiforme caractéristique des industries du Moustérien de tradition acheuléenne (MTA B : MIS 4/3, 65-55 ka BP), retrouvé en deux fragments<sup>(39)</sup>. Le troisième a été découvert à l'emplacement d'un paléochenal dont le tracé incise, en amont, la terrasse ancienne (Zone 11, site n° 2015.03). Il correspond à un nucléus bifacial de débitage discoïde centripète sur table préférentielle en silex du Turonien inférieur, extrêmement patiné. Le quatrième est formé d'un fragment d'éclat Levallois préférentiel, de type convergent (pointe), très altéré du fait de l'impact des agents érosifs sur des terrains à faible recouvrement sédimentaire (Zone 13 des « Brossats », site n° 2015.07).

Enfin, des vestiges disparates du Paléolithique moyen ont également été retrouvés en position secondaire sur le site n° 2014.11 (Zone 4), dans des formations fluviales plus récentes, du Pléistocène supérieur ou de l'Holocène, ce qui témoigne d'une profonde remobilisation des assemblages initiaux. Ces attestations se limitent à un éclat Levallois de débitage préférentiel auquel pourraient s'ajouter plusieurs sous-produits de débitage plus « ubiquiste ». Les états de surface relevés (patine, esquilements irréguliers des bords, etc.) éclairent les puissants phénomènes post-dépositionnels intervenus au cours des millénaires holocènes. Enfin, le recours à un débitage discoïde de type centripète sur nucléus bifacial soulève avec intérêt l'hypothèse d'une composante moustérienne sur le site de « Champigny » (Zone 8, Site n° 2014.14), en association avec d'autres

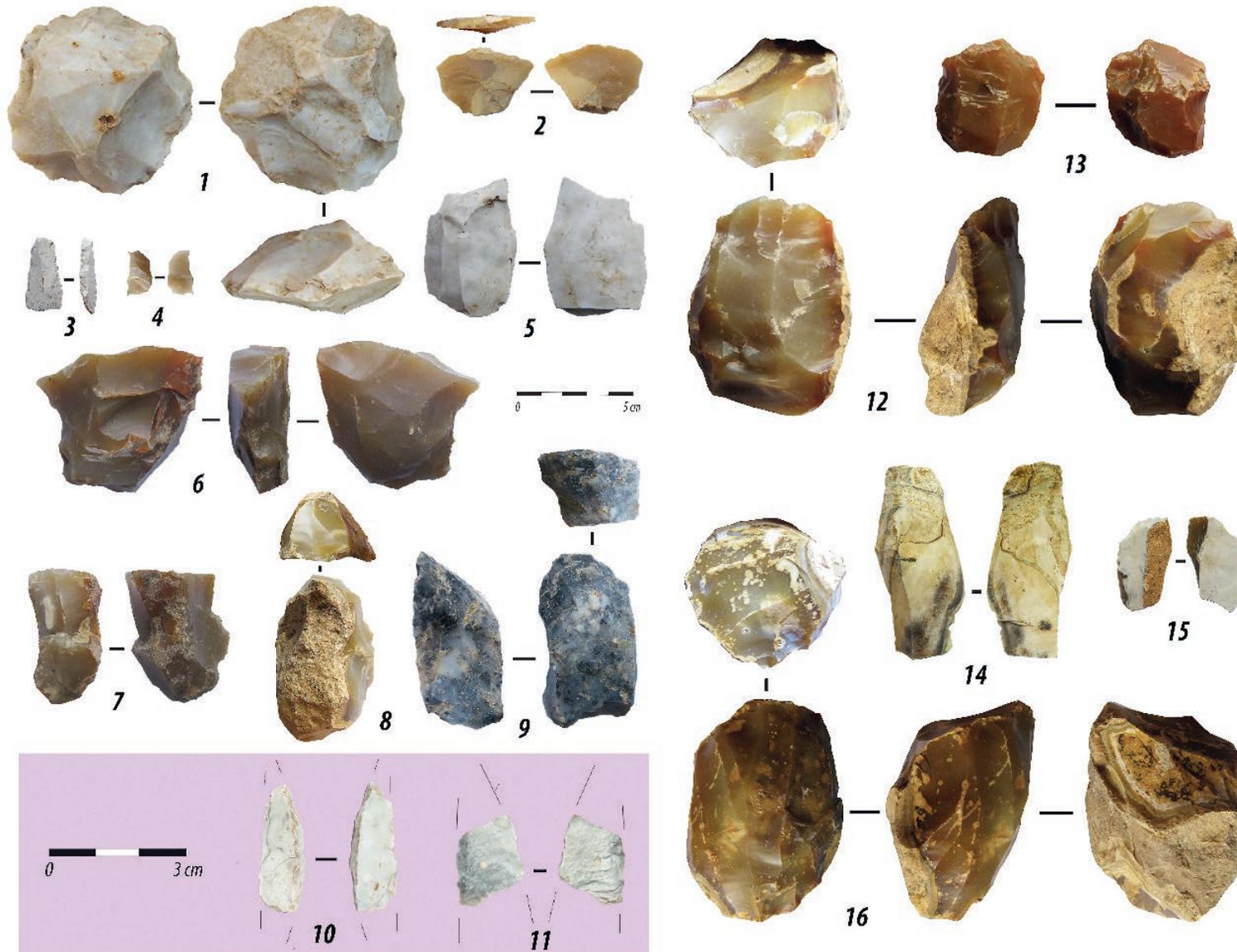
(35) Prospecté à partir de 1977, le site n° 2014.07 a livré une industrie Levallois, associée à près de 160 bifaces lancéolés. Du mobilier moustérien a également été mis au jour lors d'opérations préventives sur la carrière du Grand-Brétigny en 1995 et 1999. GEORGES, 1995; RONCIN, inédit.

(36) DESPRIÉE *et al.*, *ibid.*

(37) Les débitages Levallois apparaissent dans le centre de la France autour de 350 ka BP et tendent à se généraliser au cours des OIS 8 et 7 (Moustérien ancien). Ils redevennent dominants à la fin de l'OIS 5 (phase 5d-a), avant que leur consensus ne soit remis en question vers 70 ka BP. KOEHLER, 2011.

(38) La question de la datation de ces témoignages se révèle particulièrement délicate, à la limite orientale de la nappe fossile dont la séquence supérieure a sans doute été déposée après 350 ka BP. Les caractères Levallois apparaissent ainsi peu marqués dans cet assemblage, soulevant le problème de la représentativité d'autres modalités opératoires. Dans une situation d'attente, deux hypothèses peuvent être proposées : soit les témoignages associés à ces formations se rapportent à une phase ancienne du Paléolithique moyen (*ex-Levalloisien*; MIS 8-6 : 300-130 ka BP), comme semble l'indiquer leur position stratigraphique; soit ils s'inscrivent dans la mouvance du Technocomplexe du nord-ouest (MIS 5d-a : 112-75 ka BP), plus récent. Une telle attribution apparaîtrait cependant extrêmement surprenante, au regard de l'extension chronologique et spatiale de ces industries. KOEHLER 2011.

(39) Sur ce site, ce marqueur se retrouve en association avec des productions d'éclats qui restent, somme toute, peu discriminantes : certains supports mis au jour témoignent toutefois d'une logique centripète des détachements, sans plus de précision. En cela, ils se révèlent pour partie compatibles avec un débitage de type discoïde, ce qui s'établit en cohérence avec les connaissances actuelles sur le MTA. SORESSI, 2002.



**Fig. 6 :** Le Paléolithique supérieur : éléments pour un diagnostic chrono-culturel. Paléolithique supérieur (Badegoulien récent?) : 1, nucléus à éclats de débitage par courtes séries isoaxes ; 2, raclette ; 3, lamelle à dos ; 4, lamelle brute torse ; 5, burin sur troncature ; 6, burin transversal ; 7, nucléus prismatique à lamelles ; 8 et 9, nucléus caréné (Site 2014.07). Paléolithique supérieur final : 10, fragment de pointe à dos courbe : bipointe azilienne? ; 11, pièce à dos (Site n° 2014.07). Paléolithique supérieur : 12, nucléus à lamelles ; 13, nucléus prismatique à lamelles (Site n° 2014.11) ; 14, fragment de lame brute ; 15, burin sur troncature (Site n° 2015.06) ; 16, nucléus à lamelles (Site n° 2014.18) (clichés et DAO R. ANGEVIN 2017).

productions compatibles avec le système technique qui s'y rapporte<sup>(40)</sup>. Des industries, d'affinité discoïde, ont en outre pu être reconnues sur le site du «Réau» (Zone 6, Site n° 2014.05), en rive droite : mises en œuvre sur des silcrètes locales de médiocre qualité, elles apparaissent toutefois plus douteuses et correspondent à des choix de production originaux, sans doute en lien avec une économie particulière des matières premières.

(40) Une industrie du Paléolithique moyen a régulièrement été collectée sur ce site depuis 1974 (Jean Dépont).

## Le Paléolithique supérieur et final

Fondée sur la reconnaissance d'un débitage laminaire dominant, l'attribution au Paléolithique supérieur résulte souvent d'un classement par défaut. Ce spectre typo-chronologique peut toutefois être évoqué pour au moins 14 sites ou indices de sites, à travers la présence de mobiliers discriminants et/ou d'assemblages cohérents (**fig. 6**).

Les objets qui s'y réfèrent correspondent, dans la très grande majorité des cas, à des supports laminaires bruts ou à des outils de facture leptolithique, même si la prudence s'impose : la présence de supports laminaires réguliers obtenus à la percussion directe tendre, le plus souvent organique, plaide malgré tout pour le rattachement d'une partie au moins de l'industrie à une phase récente du Paléolithique supérieur, en Zones 2 (Site n° 2013.02), 3 (Sites n° 2014.01 et 2014.02), 4 (Site n° 2014.11), 6 (Site n° 2014.05) et 9 (Site n° 2014.18). Cette attribution est confortée par la découverte d'un outillage standardisé sur lames ou sur éclats sur les sites n° 2013.02 (lames retouchées, grattoir en bout de lame), 2014.01 (grattoir en bout de lame), 2014.02 (lame retouchée, lame tronquée), 2014.11 et 2014.18 (lames retouchées). Sur ce dernier locus, la présence d'un nucléus à grandes lames illustrant la mise en œuvre d'un débitage frontal bipolaire strict (détachement alterné depuis deux plans de frappe) pourrait signer une industrie d'affinité belloisienne, même si les confusions sont nombreuses<sup>(41)</sup>. De même, la découverte d'un nucléus à lames de débitage bipolaire frontal sur surface large sur le Site n° 2014.11 incline vers le Paléolithique supérieur final, sans plus de précision.

(41) Avec le Gravettien notamment.

Un perçoir sur éclat et une pièce esquillée, mis au jour en Zone 8 (Site n° 2014.15), pourraient également être rapprochés, sans grande conviction, des industries du Paléolithique supérieur *l. s.*, à l'instar de deux objets, découverts dans le secteur nord de la Zone 12 de «La Terre des Sablons» près «Rosières» (Zone 12, Site n° 2015.06). Il s'agit en premier lieu d'un fragment distal de lame robuste à trois pans, en silex zoné d'origine inconnue, légèrement patiné. Elle illustre un débitage unipolaire, de progression frontale ou semi-tournante, exécuté au percuteur tendre organique (flèche prononcée du support). Le second artefact, retrouvé à proximité, correspond à un burin sur troncature aménagé sur lame en silex crétaqué patiné. Ces caractères trahissent une parenté sensible avec les industries du Magdalénien classique<sup>(42)</sup>, sans certitude toutefois, au regard d'un corpus qui reste dominé par les productions d'éclats. La découverte d'une lamelle à retouche inverse irrégulière dans l'assemblage constitué en Zone 14 (Site n° 2015.08), d'une lamelle à retouche semi-abrupte un bord (Zone 10, Site n° 2015.01), d'un grattoir-burin sur lame en silex du Turonien inférieur patiné et de burins transversaux sur éclat, en association avec une industrie lamino-lamellaire dominante, en Zones 4 (2014.04), 5 (Site n° 2014.08) – où dominant par ailleurs les industries mésolithiques – et dans le secteur sud de la Zone 10 (Site n° 2015.02) soulève, avec moins d'acuité cependant, l'hypothèse d'une attribution d'une partie de ces assemblages au Paléolithique supérieur au sens large.

(42) VALENTIN, 1995 ; LANGLAIS, 2010 ; ANGEVIN, 2012.

Sur le site n° 2014.07 (Zone 5), plusieurs témoignages lithiques présentent, au côté de vestiges du Paléolithique moyen, du Néolithique récent et final et du Bronze final, certaines affinités avec les industries du Badegoulien et du Magdalénien inférieur, sans qu'il soit possible toutefois d'écarter totalement l'hypothèse d'une convergence de traditions techniques, notamment en ce qui concerne les débitages de microlamelles et d'éclats. Sous cet aspect, certains schémas opératoires décrits

(43) BODU, CHEHMANA, DEBOUT, 2007; DUCASSE, 2010; LAFARGE, 2014; CHEHMANA, en cours.

(44) DUCASSE 2010; LAFARGE 2014.

(45) Une convergence typo-technologique existe toutefois avec certains « rabots » néolithiques, achevés ou ébauchés. Une extraction lamellaire sur front peut alors, incidemment, être impliquée dans le façonnage de l'outil.

(46) ANGEVIN *et al.*, 2018.

à l'occasion des prospections correspondent à des modalités techniques désormais bien connues pour le Dernier Maximum Glaciaire (débitage sur front de type « grattoir caréné », débitage sur tranche d'éclat, parfois suivant une modalité transversale<sup>(43)</sup>). Ils entrent en cohérence avec six éclats fins dont l'ensemble des bords a été rectifié par une retouche directe abrupte profonde et qui s'apparentent typologiquement à des *raclettes*. De nombreux nucléus à éclats de débitages multipolaires exécutés par courtes séries isoaxes pourraient de ce point de vue renvoyer aux schémas de production de supports décrits pour le Badegoulien dans le centre et le sud-ouest de la France<sup>(44)</sup>. Ils s'inscriraient alors en adéquation avec des débitages de lames robustes, contradictoires avec les productions de supports légers décrites pour le Néolithique moyen et final, et destinés à la confection d'un outillage de fonds commun.

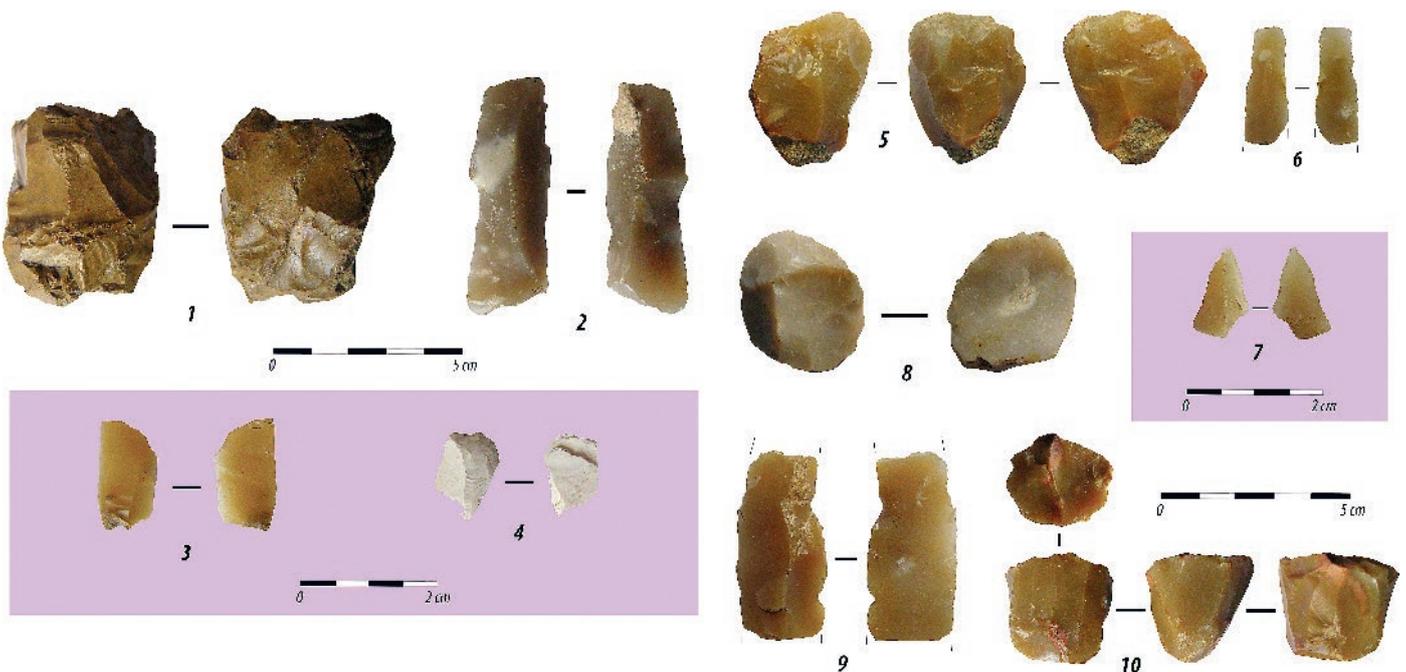
D'un point de vue technologique, les productions lamellaires – qui présentent par ailleurs une forte variabilité – se démarquent également des traditions néolithiques. Les témoignages d'une production sur nucléus carénés sont représentés par cinq « grattoirs » aménagés sur éclats épais<sup>(45)</sup> ainsi que par la présence de deux micro-lamelles torsées, brute et retouchée. Outre les nucléus carénés, cet objectif est documenté par 15 nucléus sur bloc de types prismatique (nb : 9), pyramidal (nb : 5) ou, beaucoup plus rarement, globulaire (nb : 1). Un débitage sur tranche de plaquette est de surcroît attesté, ainsi qu'une production sur tranche d'éclats ou par le recours à des enlèvements transversaux (*burin transversal*). Dix lamelles retouchées ont en outre été identifiées : deux lamelles à retouche inverse un bord, de deux lamelles à retouche partielle, de quatre lamelles à dos marginal et de deux lamelles tronquées à bord abattu.

Enfin, le Paléolithique final peut être signalé, avec prudence, sur ce même site n° 2014.07 (Zone 5) où deux fragments de pointes à dos ont été reconnus. Le plus gracile d'entre eux correspond à un fragment mésial d'armature aménagée en silex noir du Turonien de la basse vallée du Cher. Le bord droit du support (lame gracile régulière) a été abattu par une retouche directe abrupte de délinéation convexe. D'un point de vue typologique, cette pièce peut être rapprochée des modèles épipaléolithiques, sans conviction toutefois. Une autre pointe à dos, elle aussi découverte au sud-est de la Zone 5, apparaît toutefois beaucoup plus caractéristique : le dos, assez épais, a été régularisé par une retouche croisée, ce qui témoigne ici d'affinités évidentes avec les industries aziliennes, mal connues dans ce secteur de la région<sup>(46)</sup>. Le support, brûlé, présente en zone distale une fracture « en languette » caractéristique de la rupture de l'apex au moment de l'impact, l'armature ayant été par la suite abandonnée.

## Le Mésolithique

Seuls trois sites ou indices de sites du Mésolithique au sens large ont pu être reconnus à l'occasion de ces prospections (**fig. 7**).

Une industrie du Premier Mésolithique, vraisemblablement attribuable au Mésolithique moyen, a pu être mise en évidence en Zone 6 (Site n° 2014.04), dans les formations de limon de débordement du Cher. Forte de 152 artefacts, elle n'affecte pas de mélange avec des séries plus anciennes, à l'exception peut-être d'un burin transversal mixte dont le statut reste ambigu. Le faible taux de pièces patinées ou altérées par le feu permet en outre de caractériser les matières premières exploitées avec un taux d'indétermination presque nul. Près des deux tiers des vestiges recueillis témoignent ainsi de l'exploitation du silex blond des formations du Turonien inférieur, en aval de Vierzon, soit à une trentaine de kilomètres au nord-ouest du site. Le reste de l'industrie est formé par les silcrètes éo-oligocènes des formations lacustres du Berry et les silex oolithiques du Bajocien du sud du Cher. Quatre pièces témoignent en outre de l'exploitation des silex jasperoïdes de l'Hettangien dont la zone d'affleurement la plus proche, autour de Châteaumeillant (Cher), se situe à soixante-dix kilomètres au sud de Sainte-Thorette.



**Fig. 7 :** Le Mésolithique : éléments pour un diagnostic chrono-culturel. Premier Mésolithique : 1, nucléus à lamelles de débitage «enveloppant» ; 2, outil prismatique ; 3, segment (armature microlithique) ; 4, microburin (Site n° 2014.04). Second Mésolithique (?) : 5, nucléus à lamelles ; 6, lamelle retouchée ; 7, pointe de Sonchamp (Site n° 2015.04). Second Mésolithique : 8, grattoir unguiforme sur éclat ; 9, lame encochée ; 10, nucléus à lamelles (Site n° 2014.08) (clichés et DAO R. ANGEVIN 2017).

Le système technique semble tout entier tourné vers la production de lamelles et, dans une moindre mesure, d'éclats. Les lamelles constituent près de 40 % des supports, devant les éclats (32,5 %) et les lames irrégulières (27,5 %) qui connaissent un taux de transformation extrêmement élevé (sept lames sur 11 ont été modifiées par la retouche). Le débitage correspond, dans un cas, à un débitage unipolaire tournant sur nucléus pyramidal dans le style de «Coincy» tandis qu'il affecte un caractère «enveloppant» pour au moins un nucléus sur bloc, la production s'établissant sur trois tables successives dont deux opposées/décalées. Les produits lamellaires semblent avant tout dévolus à la confection d'armatures microlithiques, comme l'indique la présence d'un microburin proximal et d'un géométrique dans l'industrie.

Les éclats et lames reconnus correspondent tous à des produits irréguliers et, en comparaison, assez épais dont la finalité fonctionnelle semble largement conditionnée par la confection et la diversification de l'outillage domestique : éclats retouchés, lames retouchées sur un ou deux bords, grattoir sur éclat. L'éventualité d'une utilisation brute de certains supports ne peut en outre être écartée, du fait de la présence de nombreux esquilements sur les bords tranchants<sup>(47)</sup>. Enfin, signalons la présence de trois outils ou fragments d'outils prismatiques en silex du Turonien inférieur qui trahissent le recours ponctuel au façonnage bi- ou plurifacial pour la fabrication d'un macro-outillage dont la fonction reste à déterminer.

D'un point de vue chronologique, plusieurs arguments peuvent être avancés pour placer cet assemblage à la transition du Mésolithique ancien et moyen. Les caractères généraux de l'industrie (débitage peu normalisé de lames et d'éclats, productions micro-lamellaires suivant différentes modalités techniques) paraissent tout d'abord inscrire cet assemblage dans le technocomplexe du Premier Mésolithique d'Europe occidentale, déjà abondamment décrit. L'utilisation de pics en silex semble en outre faire remonter cette série à la charnière des phases ancienne et moyenne du Mésolithique, en miroir d'autres assemblages connus et étudiés dans la moitié nord de la France. Enfin, la présence d'une armature à troncature proximale oblique de délimitation convexe, proche de certains segments

(47) Ces états de surface sont toutefois difficiles à interpréter, eu égard à la nature de l'assemblage. Les séries de surface sont régulièrement affectées en effet par des problèmes taphonomiques liés, en dernière instance, à la remobilisation récente des artefacts (labours, etc.).

(48) VERJUX *et al.*, 2013.

de cercle, incline vers un Mésolithique moyen d'affinité beuronienne bien documenté dans la région<sup>(48)</sup>.

La mention d'indices du Second Mésolithique se résume, à l'instar des périodes précédentes, à la reconnaissance de rares *fossiles directeurs* dont l'identification ne peut en aucun cas emporter l'attribution chrono-typologique de l'assemblage auquel ils appartiennent. Des vestiges discriminants ont toutefois pu être mis en lumière sur le Site n° 2014.08 de la Zone 5. Ces indices se révèlent assez consistants, du fait de la présence de pièces caractéristiques du Mésolithique final : il s'agit d'un nucléus à lamelles régulières, peut-être exploité par pression (le recours à la percussion indirecte ne semble toutefois pas à exclure, en dépit de la taille critique de l'objet), et d'une lame à encoches inverses proximale et distale qui se distingue des exemplaires de type « Montbani » par l'exploitation d'un support robuste – alors que les modèles classiques sont généralement aménagés sur lames légères – et une transformation limitée de ses bords – même si l'on peut reconnaître une retouche abrupte discontinue grossièrement denticulée. Un grattoir « unguiforme », sur éclat épais, vient compléter cette série, circonscrite à l'intérieur d'une zone de 60 m de diamètre au nord-ouest de la Zone 5.

(49) MARCHAND, 1999.

D'autres témoignages apparaissent par ailleurs extrêmement ponctuels : il s'agit d'une pointe de Sonchamp<sup>(49)</sup> découverte en Zone 12 (Site n° 2015.04) s'apparentant à une armature triangulaire asymétrique assez différente des types antérieurs (Sauveterrien/Montclusien, Beuronien et Beaugencien). Par-delà ces questions qui ont trait au raffinement des nomenclatures, ce témoignage s'inscrirait donc dans le cadre d'un Mésolithique final déjà bien représenté à l'échelle régionale<sup>(50)</sup>. L'industrie associée trahit une faible composante lamellaire (trois supports bruts et une lamelle retouchée deux bords viennent parfaire cet assemblage) dont les caractéristiques se rapprochent par ailleurs du Premier Mésolithique, sans exclusivité toutefois : ainsi, un nucléus pyramidal, de débitage unipolaire tournant à la percussion tendre minérale, dans le *style* de Coincy, s'inscrit paradoxalement dans notre connaissance des modalités opératoires en vigueur à la fin du Boréal et au début de l'Atlantique.

(50) VERJUX *et al.*, *ibid.*

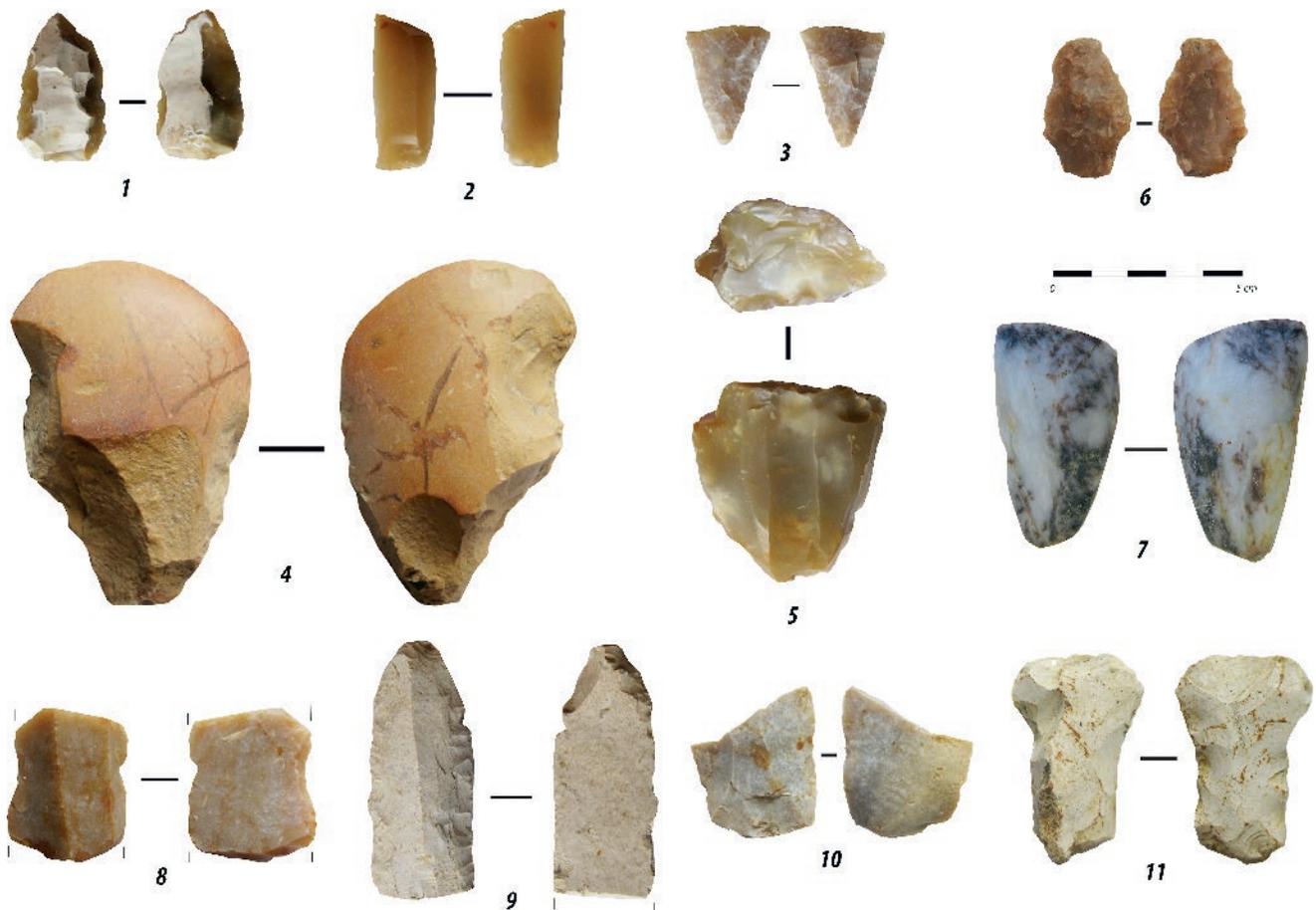
## Le Néolithique

Neuf indices de sites néolithiques, qui recouvrent pour partie les témoignages signalés supra, ont pu être mis en lumière au cours de ces différentes campagnes (**fig. 8**).

(51) MALLET, IHUEL, VERJUX, 2012.

Ils s'inscrivent, pour cinq d'entre eux, dans la phase finale du Néolithique régional, observée essentiellement sous le prisme des productions pressigniennes<sup>(51)</sup>. Il s'agit, pour le premier, d'un fragment de poignard patiné retrouvé sur le Site n° 2014.05 (Zone 6), au côté d'un talon de hache polie. Le second, mis au jour sur le Site n° 2014.14 (Zone 8), au niveau du thalweg traversant l'ensemble de la fenêtre, se confond avec un tronçon de grande lame retouchée en silex du Turonien supérieur de la vallée de la Claise extraite sur « livre-de-beurre ». Le troisième correspond à deux artefacts reconnus dans le secteur sud de la Zone 10 (Site n° 2015.02) et témoigne de productions assez bien documentées : il s'agit en premier lieu d'un fragment proximal de grande lame retouchée en silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) ; ce support a été détaché par percussion indirecte selon une modalité qui diffère toutefois des supports à talon dièdre piqueté<sup>(52)</sup>. Ici, le talon, lisse, ne présente aucune trace de préparation autre qu'une abrasion du bord du plan de frappe (facetage, etc.) et le seul stigmate de détachement perceptible correspond au point de fissuration laissé par le *punch* au contact de la surface de percussion. Dans ce contexte, cet objet pourrait faire écho à la reprise, en seconde intention, d'un nucléus « livre-de-beurre ». Un tranchet sur éclat allongé a également été découvert à proximité. Le corpus typologique associé est dominé par les lames et éclats retouchés, tandis que trois encoches et un grattoir en bout de lame complètent l'assemblage.

(52) Le talon, épais, témoigne ici d'une percussion en retrait de la table. Le bulbe, serré, est également marqué par un esquille unidirectionnel, assez diagnostique. PELEGRIN, 2002.



**Fig. 8 :** Le Néolithique et l'âge du Bronze : éléments pour un diagnostic chrono-culturel. Néolithique moyen : 1, armature percante à retouche bifaciale ; 2, lame régulière débitée par pression (Site n° 2014.10) ; 3, pointe de flèche tranchante de type Sublaines (Site n° 2014.19) ; 4, hache polie ; 5, nucléus à lames de débitage par pression (Chasséen : Site n° 2014.02). Néolithique récent et final : 6, pointe losangique (Site n° 2015.04) ; 7, hache polie (Site n° 2013.02) ; 8, pierre à fusil sur tronçon de lame « livre de beurre » (Site n° 2014.14) ; 9, fragment de poignard du Grand-Pressigny (Site n° 2014.05) ; 10, fragment proximal de grande lame ; 11, tranchet (Site n° 2015.02) (clichés et DAO R. ANGEVIN 2017).

Le débitage semble par ailleurs orienté vers la production d'éclats courts, selon une modalité unifaciale centripète ou par courtes séries isoaxes. Dans le secteur sud de la zone 12 (Site n° 2015.04), une pointe de flèche losangique à ergots atypiques aménagée par façonnage bifacial, a également pu être collectée. Elle s'inscrit dans la mouvance des industries de la fin du IV<sup>e</sup> et du début du III<sup>e</sup> millénaire av. n. è. (Néolithique final), sans qu'aucun autre témoignage probant ne vienne par ailleurs conforter l'attribution de la totalité de l'assemblage à cette période<sup>(53)</sup>.

(53) RENARD, 2003.

Sur le site polyphasé n° 2014.07 (Zone 5), une part importante des productions d'éclats signalées pourrait quant à elle témoigner de productions contemporaines du Néolithique récent et final, solidement attestées par l'archéologie préventive sur le site voisin de la carrière du « Grand Brétigny » (Sainte-Thorette) : c'est le cas notamment des débitages unifaciaux exécutés à la percussion directe dure suivant un schéma centripète ou des modèles de type bifacial mis en œuvre sur surfaces alternantes ou successives. Ces schémas opératoires s'inscrivent pleinement dans la mouvance des industries du groupe « Seine-Oise-Marne » ou de ce que nous connaissons plus à l'ouest, à travers le phénomène Artenac<sup>(54)</sup>. La documentation d'un débitage laminaire léger, de conception unipolaire et majoritairement exécuté par percussion organique, éclaire, ici aussi, une tendance lourde des industries du Néolithique final, sans qu'il soit possible de raffiner plus avant cette sériation, en l'absence de tout outil diagnostique. Deux lames graciles et un nucléus à lames illustrent toutefois le recours ponctuel à la percussion indirecte pour l'exécution de

(54) RENARD, 2010.

(55) RENARD, *ibid.*

(56) La présence, en position non-résiduelle, d'une industrie à caractère *simplifié* et de deux pointes de flèche à base concave, proches du modèle *élancé à ailerons arrondis* défini régionalement, inclinent toutefois vers la période protohistorique. Ce type d'armature est notamment représenté dans des contextes s'échelonnant du Bronze moyen au Hallstatt. VILLES, 1987; CORDIER 2009.

(57) LEA, 2004.

(58) DAUVOIS, 1965; RENARD, *ibid.*

débitages légers, dans la tradition des industries du Néolithique récent<sup>(55)</sup>. La présence d'un fragment de hache polie, de quatre briquets sur lames robustes, six ciseaux, deux *rabots* et d'une armature tranchante trapézoïdale – dont le modèle est courant dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> millénaire – forment par ailleurs le « fonds commun » de l'industrie néolithique, sans plus de précisions. Il en va de même de l'outillage domestique (éclats retouchés, grattoirs sur éclats, racloirs, encoches, denticulés, pièces esquillées, etc.) dont une partie au moins peut être classée parmi l'outillage préhistorique *l. s.*<sup>(56)</sup>

Le problème de la caractérisation des industries des phases antérieures du Néolithique rejoint, pour sa part, les difficultés que nous pouvons rencontrer lorsque nous sommes confrontés à la présence de rares pièces discriminantes. En témoigne un nucléus à lames peu épais découvert en Zone 3 (Site n° 2014.02) présentant les caractéristiques d'un débitage frontal sur surface large qui témoigne d'un recours à la percussion indirecte (régularité des enlèvements, forte ouverture de l'angle de chasse, crénelé régulier du bord du plan de frappe illustrant un débitage assez en retrait) ou, plus sûrement, à la pression, dont l'hypothèse semble *a priori* confortée par la présence de stigmates caractéristiques d'un traitement thermique (opacifications localisées). La découverte d'une hache polie en grès, en association avec ce corpus, ne permet pas de préciser cette attribution. Dans ce contexte, la césure entre Mésolithique final, Néolithique ancien et Néolithique moyen reste difficile à percevoir, alors que peu de vestiges technologiquement discriminants ont été mis au jour sur ce site.

D'autres formules de continuité peuvent également être mises en exergue pour des industries laminaires plus étoffées, comme l'illustre la petite série du Site n° 2014.10 de la Zone 4. Au sein de cet assemblage, la présence d'une lame à trois pans réguliers en silex blond du Crétacé supérieur obtenue par pression debout fait logiquement pencher le diagnostic vers un Néolithique moyen de tradition chasséenne<sup>(57)</sup>. Mais la précocité de certains débitages néolithiques par pression et l'existence d'une armature perçante à retouche bifaciale et base plane posent avec acuité la question de l'attribution de cet assemblage.

Une même ambiguïté réside dans le diagnostic de l'indice n° 2014.19 (Zone 9) où la découverte isolée d'une pointe de flèche tranchante de type « Sublaines » pose un problème sensiblement identique : présent de manière marginale dans les industries du Néolithique moyen septentrional, son modèle se diffuse et se diversifie au cours du Néolithique récent (Groupe du Montet), pour ne disparaître qu'à la fin du III<sup>e</sup> millénaire (Néolithique final)<sup>(58)</sup>.

Enfin, une hache polie en fibrolithe, découverte en position isolée sur le site n° 2013.02 (Zone 2), témoigne de la présence erratique de vestiges néolithiques de datation indéterminée au sein des formations alluviales du Cher.

### Les vestiges d'attribution indéciise

Enfin, une part non négligeable des séries recueillies (n = 14) reste d'attribution indéciise, du fait de l'absence de matériel complémentaire discriminant. Plus ou moins étoffées, elles éclairent, pour la majorité d'entre elles, des productions d'éclats expédientes et parfois difficilement compatibles avec les autres composantes de l'industrie, comme c'est le cas notamment sur les Sites n° 2013.03, 2014.05, 08, 10, 12, 17, 20 et 2015.01 et 04. Sur ces locus, la distinction opérée entre vestiges caractérisés et témoignages d'attribution incertaine relève d'une prudence de bon aloi dans le cadre de stricts ramassages de surface.

En ce qui concerne plusieurs autres sites (Sites n° 2014.06, 13, 17, 20 et 2015.07 et 08, par exemple), le problème apparaît sous un jour différent : il s'agit d'industries dont l'origine n'a pu être déterminée avec précision. Cet obstacle s'explique, pour partie, par la faiblesse numérique des assemblages (deux pièces récoltées en zone 14) ou par la reconnaissance

de faciès originaux, abusivement qualifiés d'ateliers dans la littérature, comme c'est le cas des séries des Sites n° 2014.06 (Zone 6) et n° 2015.07 des «Brossats» (Zone 13), récoltée sur un affleurement de silex tertiaire lacustre, dont les attributs technologiques (fragments, cassons, etc.) estompent quelque peu les caractères des débitages déployés.

## QUELQUES CLÉS D'INTERPRÉTATION

À la suite de ce tour d'horizon, plusieurs constats peuvent logiquement être énoncés. En premier lieu, il apparaît que les régions de la moyenne vallée du Cher, situées entre Saint-Amand-Montrond et Vierzon, se révèlent particulièrement riches du point de vue de l'archéologie préhistorique : dans le cadre de cette opération, 51 entités correspondant à 27 sites et indices de sites paléolithiques, mésolithiques et néolithiques ont ainsi pu être dénombrés sur les 14 fenêtres explorées et sur une surface cumulée de près de 540 ha.

Douze d'entre eux s'établissent en rive droite, tandis que 15 prennent place en rive gauche, témoignant d'une répartition assez attendue, au regard des surfaces explorées de part et d'autre. La relative densité des sites à l'est de la zone d'étude tient, pour partie, à la configuration géomorphologique des terrains investis : plus d'un tiers d'entre eux semblent ainsi se rapporter à des témoignages retrouvés en position secondaire au sommet des alluvions anciennes (n = 10), quelle qu'en soit par ailleurs la position topographique. Dans ce contexte, il n'est évidemment pas surprenant que la quasi-totalité des vestiges du Paléolithique ancien et moyen se retrouve dans ce secteur à l'emplacement d'anciennes sablières ou sur des terrains profondément affectés par l'érosion éolienne et les travaux agricoles. En ce qui concerne les indices des périodes plus récentes, et singulièrement du Tardiglaciaire et l'Holocène, le problème se pose de manière différente et une analyse paléoenvironnementale à haute résolution reste encore à accomplir, afin de saisir l'impact des héritages fluviaux sur l'implantation humaine préhistorique, au sein d'un hydrosystème en constante évolution<sup>(59)</sup>.

D'un point de vue topographique, de nombreux artefacts et quelques séries lithiques, repérées sous forme de concentrations localisées, paraissent témoigner de la présence de sites ponctuellement bien conservés, au sommet des coteaux et plateaux de basse altitude, en position dominante ou d'interfluve (sept sites : 2014.06, 2014.12, 2014.13, 2015.01, 2015.04, 2015.06, 2015.07), mais aussi en fond de vallon (six sites : 2014.07, 2014.17, 2014.18, 2014.19, 2015.03, 2015.08), en pied de pente ou en position de versant (six sites : 2013.02, 2014.05, 2014.08, 2014.14, 2014.15, 2015.02). Des attestations régulières, mais le plus souvent disparates ou équivoques, sont également recensées au sein des formations récentes du lit majeur, le plus fréquemment en position secondaire du fait de la dynamique du Cher (sept sites : 2013.03, 2014.01, 2014.02, 2014.04, 2014.10, 2014.11, 2014.20). Plus rarement, des configurations topographiques particulières ont pu être valorisées, comme les éperons dominant une confluence entre le Cher et l'un de ses tributaires (un site : 2013.01).

C'est finalement cette diversité physique qui semble avoir été préférentiellement recherchée, dans des contextes où les problématiques «économiques», notamment en termes d'acquisition des ressources siliceuses, se posent en des termes spécifiques : abondamment disponibles dans le contexte local (galets des terrasses anciennes de la moyenne vallée du Cher ; silcrètes des calcaires du Berry, d'origine tertiaire, diversement accessibles de part et d'autre de la rivière, au sein des bassins éo-oligocènes signalés entre Vierzon au nord et Montluçon au sud : **fig. 9**) ou régional (silex marins du Crétacé supérieur affleurant entre 25 et 50 km au nord-ouest de la zone d'étude), ces matériaux ont fait l'objet d'une intense exploitation, le plus souvent *in situ*<sup>(60)</sup>. Le recours à ces ressources est documenté, dans des proportions diverses, d'un bout

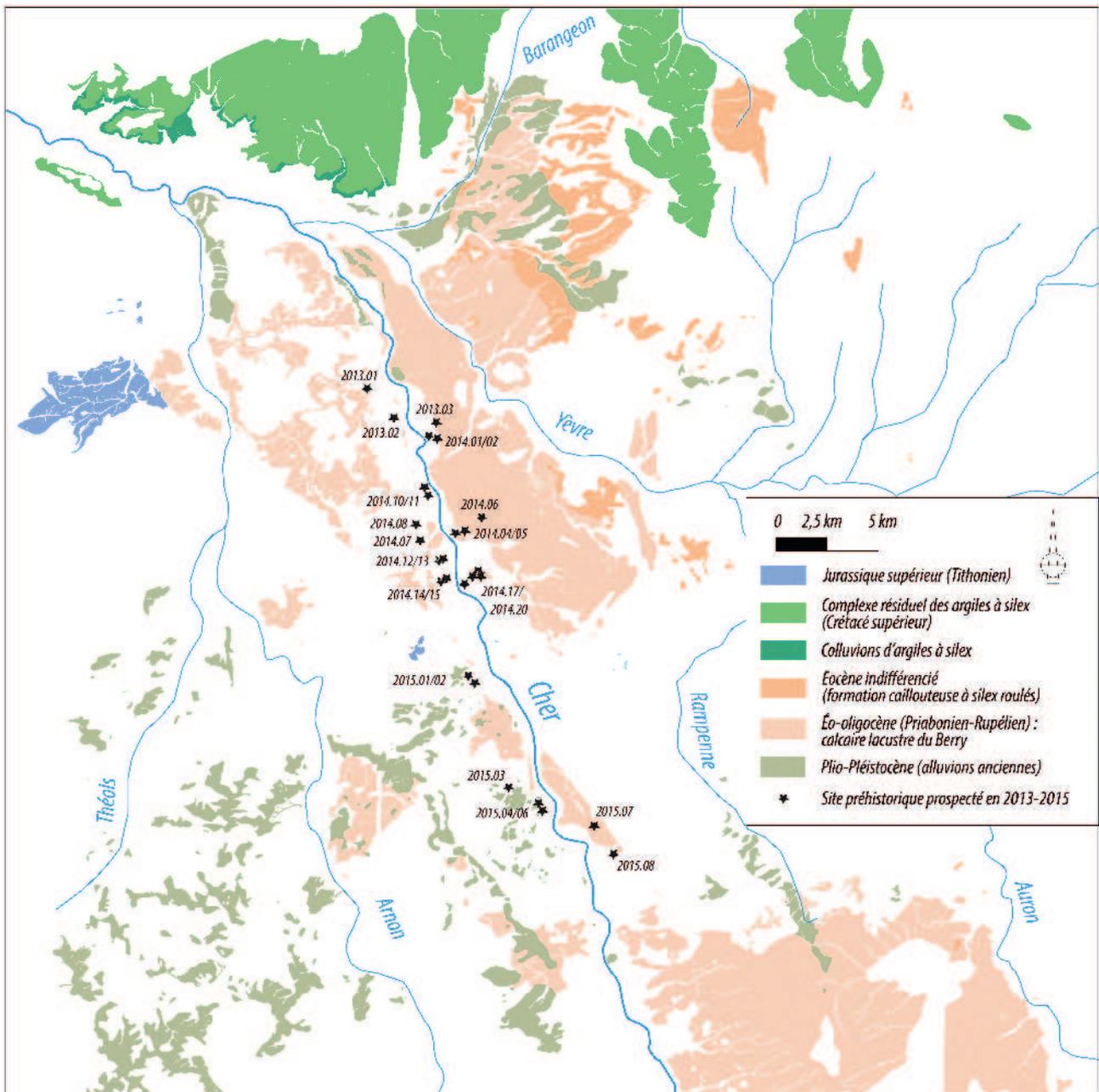
(59) La thèse d'Anaëlle VAYSSIERE (université de Paris 1), soutenue en 2018, s'inscrit pleinement dans cet objectif.

(60) En fonction du site considéré, ce litho-espace peut s'étendre plus à l'ouest vers la Touraine (Turonien supérieur), plus au sud vers le Saint-Amandois (formations jurassiques du Bajocien, Bathonien et de l'Hettangien) et/ou plus à l'est vers le Sancerrois (Sénonien).

(61) PIBOULE *et al.*, 2018.

à l'autre de la séquence chronologique envisagée, éclairant la parfaite maîtrise du potentiel lithologique de ces espaces marquant la transition entre le socle hercynien du Massif central et les grands complexes sédimentaires septentrionaux<sup>(61)</sup>. Lorsque les différents types de silicites sont présents en quantités significatives, nous remarquons que les collectes ont été effectuées sur tous les types de gîtes répertoriés : sub-primaires, altérites, colluvions, alluvions actives et alluvions anciennes, même si une préférence semble se dessiner pour les gîtes des altérites situés à proximité immédiate des gîtes primaires.

D'un point de vue chronologique, les témoignages du Paléolithique moyen et supérieur dominant, mais cette réalité doit être pondérée par la faible proportion des indices de sites réellement mis au jour, en miroir des nombreuses expressions et signaux faibles de ces techno-systèmes : seuls deux sites moustériens ont été repérés aux « Gravoche » de la commune de Quincy et au « Grand Brétigny » de Sainte-Thorette, une



**Fig. 9 :** Répartition des 27 sites et indices de sites préhistoriques identifiés lors des prospections en fonction des géoressources disponibles dans l'environnement local (DAO PCR réseau des lithothèques en région Centre-Val de Loire/V. DELVIGNE/R. ANGEVIN 2020).

composante badegoulienne étant par ailleurs évoquée sur ce dernier site. Les représentants des industries holocènes apparaissent plus discrets, à l'exception notable des occurrences du Néolithique final qui se limitent toutefois à des attestations ponctuelles de productions pressigiennes<sup>(62)</sup>.

(62) Cette réalité tient, pour partie sans doute, aux finalités mêmes de notre recherche, plus attentive aux témoignages de la Préhistoire ancienne.

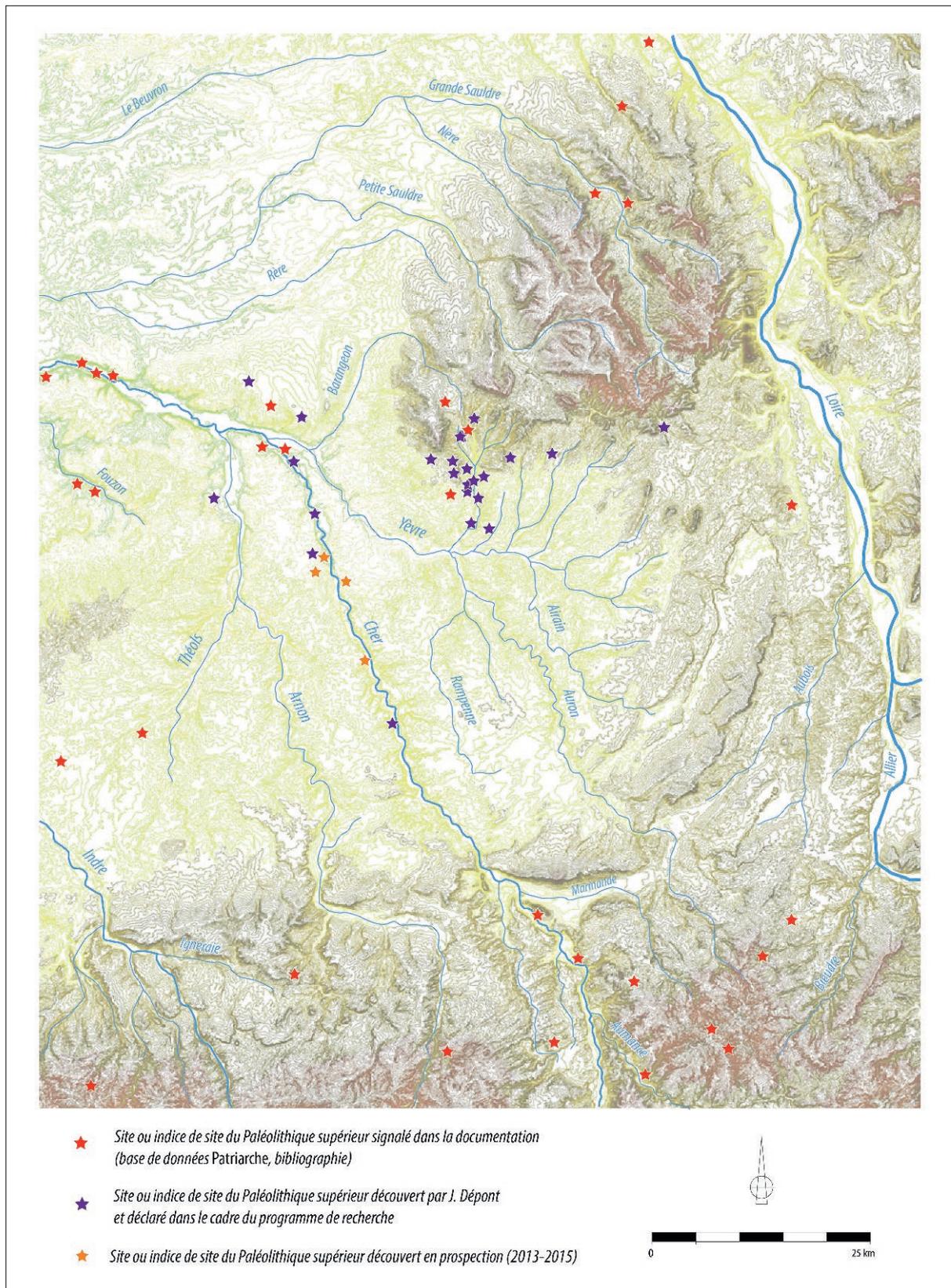


Fig. 10 : Le Paléolithique supérieur entre Loire et Cher : carte de synthèse (DAO R. ANGEVIN 2017).

Sous un prisme géo-historique pourtant, les travaux conduits entre 2013 et 2015 viennent combler une lacune importante de la recherche dans ce secteur du département du Cher, peu investi depuis une quinzaine d'années par l'archéologie préventive : ils livrent une documentation inédite qui permet d'appréhender sous un jour nouveau les modalités et les rythmes de l'occupation humaine à la transition entre Bassin parisien et Massif central (**fig. 10**). Au sein des espaces contrastés du centre de la France, des liens étroits sont très tôt établis entre le Bassin moyen de la Loire moyenne et les hautes vallées d'Auvergne : dès la fin du Paléolithique moyen et plus sûrement au début du Paléolithique supérieur, d'importants réseaux de circulations d'objets et d'idées se mettent en place sur de très longues distances. En Auvergne, la diffusion sur plusieurs centaines de kilomètres et dans des volumes importants des silex marins provenant de la bordure méridionale du Bassin parisien (Turonien) apparaît ainsi comme un fait solidement établi depuis les premiers temps du Paléolithique supérieur jusqu'à l'âge du Bronze, témoignant en cela d'un phénomène soigneusement structuré sur le plan spatial et social. Dans ce contexte, la prise en compte de données nouvelles provenant des espaces intermédiaires entre Massif central et Bassin parisien apparaît désormais indispensable pour saisir, dans la longue durée, les stratégies économiques mises en œuvre par les groupes humains. C'est tout l'enjeu des études à venir autour du Paléolithique supérieur bien sûr, mais également des périodes qui l'ont précédé et de celles qui lui succèdent, jusqu'à l'aube de l'Histoire.

\* \* \*

**Remerciements** : cette enquête n'aurait pu aboutir sans la contribution décisive des archéologues, chevronnés ou en devenir, qui se sont investis à nos côtés sur le terrain : Edwige Belair, Léa Bidault, Sacha Bonzom-Chapelle, Adrien Bossard, Mélanie Chantier, Valérie Corolleur, Hélène Criaud, Emeline Deneuve, Quentin Jagodzinski, Emma Kaufmann, Anne Kergourlay, Tatiana Kim, Audrey Lafarge, Martin Laugerau, Chloée Leparmentier, Nathan Paquignon, Robin Perarnau, Clément Recq, Camille Rouzée, Olivier Ruffier des Aimes, Frédéric Surmely, Pauline Thonnier et Dominique Wicky. Qu'ils trouvent dans ce travail l'expression de notre amicale reconnaissance.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANGEVIN R., 2012 – «Magdalenian societies in the Massif central: palaeohistorical perspectives on the Long-Term (16.5-11.5 ka BP)», *Quaternary International*, p. 166-175.
- ANGEVIN R. *et al.*, 2013 – *L'occupation humaine de la vallée du Cher au Paléolithique supérieur. Dynamiques socioculturelles et stratégies territoriales entre Bassin parisien et Massif central de 35 ka BP à 12 ka BP*, rapport d'opération de prospection thématique, SRA Centre, 117 p.
- ANGEVIN R. *et al.*, 2014 – *L'occupation humaine de la vallée du Cher au Paléolithique supérieur. Dynamiques socioculturelles et stratégies territoriales entre Bassin parisien et Massif central de 35 ka BP à 12 ka BP*, rapport d'opération de prospection thématique, SRA Centre, 134 p.
- ANGEVIN R. *et al.*, 2015 – *L'occupation humaine de la vallée du Cher au Paléolithique supérieur. Dynamiques socioculturelles et stratégies territoriales entre Bassin parisien et Massif central de 35 ka BP à 12 ka BP*, rapport d'opération de prospection thématique, SRA Centre, 135 p.
- ANGEVIN R., KILDEA F., DJEMMALI N., ALILAIRE P., DELVIGNE V., DEPONT J., LAFARGE A., MEVEL L., SCHEMMAMA V., SURMELY F., VERJUX C., 2018 – «Le Paléolithique supérieur dans le sud du

Bassin parisien à la lumière des découvertes récentes : faits attendus, faits nouveaux», in : O. TROUBAT (coord.), *Préhistoire de France centrale, Actes du colloque interrégional de Montluçon (19 novembre 2016)*, Montluçon, Cercle d'archéologie de Montluçon et sa région, p. 48-73.

ANTOINE P., MONCEL M.-H., VOINCHET P., LOCHT J.-L., AMSELEM D., HÉRISSON D., HUREL A., BAHAIN J.-J., 2019 – «The earliest evidence of Acheulian occupation in Northwest Europe and the rediscovery of the Moulin Quignon site, Somme valley, France», *Nature - Scientific reports*, 9, p. 1-12, <http://dx.doi.org/10.1038/s41598-019-49400-w>.

BODU P., CHEHMANA L., DEBOUT G., 2007 – «Le Badegoulien dans la moitié nord de la France : un état des connaissances», *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 104, p. 661-679.

CHEHMANA L., en cours – *Réponses culturelles à la crise climatique du Dernier Maximum Glaciaire dans le Bassin parisien : étude techno-économique comparée à partir des industries lithiques entre Solutréen et Magdalénien*, thèse en cours de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

CLEYET-MERLE J.-J., 1985 – «Contribution à l'étude du Paléolithique moyen et supérieur de la vallée du Cher : la station de la Pyramide à Céré-la-Ronde», *Bulletin de la Société préhistorique française*, 82, p. 181-189.

CORDIER G., 2009 – *L'âge du Bronze dans les pays de la Loire moyenne*, Tours, La Simarre, 702 p.

DAUVOIS M., 1965 – «L'ossuaire néolithique d'Éteauville, commune de Lutz-en-Dunois (Eure-et-Loir)», *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 62, p. 582-597.

DEBRAND-PASSARD S., DESPREZ N., BOS P., DURAND E., TRAUTMANN F., BAMBIER A., 1977 – *Notice explicative, carte géologique de la France (1/50 000<sup>e</sup>)*, Bourges (519). Orléans : BRGM (Éd.), 45 p.

DEBRAND-PASSARD S., MEDIONI R., DESPREZ N., 1978 – *Notice explicative, carte géologique de la France (1/50 000<sup>e</sup>)*, Vatan (518). Orléans : BRGM (Éd.), 48 p.

DEBRAND-PASSARD S., GROS Y., 1980 – «Fracturation de la Champagne berrichonne», *Bulletin de la Société Géologique de France*, 22, p. 647-653.

DELPORTE H., 1976 – «Les civilisations du Paléolithique moyen en Auvergne», in : *La Préhistoire française*, t. I, 2, p. 1085-1088.

DEPAEPE P., 2007 – *Le Paléolithique moyen de la vallée de la Vanne (Yonne, France) : matières premières, industries lithiques et occupations humaines*, Paris, Société préhistorique française, Mémoire 61.

DESPRIÉE J., VOINCHET P., BAHAIN J.-J. *et al.*, 2003 – «Les nappes alluviales pléistocènes du Loir dans la région de Vendôme (Loir-et-Cher, France) : contexte morphosédimentaire et chronologie RPE», *Quaternaire*, 14, p. 207-218.

DESPRIÉE J., GAGEONNET R., VOINCHET P. *et al.*, 2004 – «Pleistocene Fluvial Systems of the Creuse River (Middle Loire Basin, Centre Region, France)», *Quaternaire*, 15, p. 77-86.

- DESPRIÉE J., VOINCHET P., BAHAIN J.-J. *et al.*, 2006 – «Les nappes alluviales pléistocènes de la moyenne vallée du Cher : contexte morphosédimentaire, chronologie ESR et Préhistoire», *Quaternaire*, p. 349-368.
- DESPRIÉE J., VOINCHET P., GAGEONNET R. *et al.* 2009 – «Les vagues de peuplements humains au Pléistocène inférieur et moyen dans le bassin de la Loire moyenne, région Centre, France. Apport de l'étude des formations fluviales», *L'Anthropologie*, 113, p. 125-167.
- DUCASSE S., 2010 – *La parenthèse badegoulienne. Fondements et statut d'une discordance industrielle à travers l'analyse techno-économique de plusieurs ensembles lithiques du Dernier Maximum Glaciaire*, thèse de doctorat de l'université de Toulouse II Le-Mirail.
- GÉLY P., LORENZ C., LORENZ J., & OBERT D., 1992 – «Faille de Sennely-faille du Cher : un grand accident sub-méridien du Bassin parisien entre le bloc armoricain et le sous-bloc biturige», *Bulletin d'Information des Géologues du Bassin de Paris*, 29, p. 27-38.
- GEORGES E., 1995 – *Extension de carrière, «Le Grand-Brétigny» (Sainte-Thorette, Cher)*, rapport de sondage d'évaluation, Inrap/SRA Centre, Orléans, ex. multigraph.
- GOUEDO J.-M., 1999 – *Le technocomplexe micoquien en Europe de l'Ouest et centrale : exemple de trois gisements du sud-est du Bassin parisien, Vinneuf et Champlost (Yonne), Verrières-le-Buisson (Essonne)*, thèse de doctorat de l'université de Lille 1, 454 p.
- GROSSOUVRE A. (de), STEHLIN H. G., 1912 – «Les sables de Rosières près Saint-Florent (Cher)», *Bulletin de la Société géologique de France*, t. XII, p. 194-212.
- KOEHLER H., 2011 – *Comportements et identités techniques au Paléolithique moyen (Weichsélien ancien) dans le Bassin parisien : une question d'échelle d'analyse ?*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, 352 p.
- LABLANCHE G., 1982 – *Les calcaires lacustres paléogènes de la Champagne berrichonne : étude cartographique et pétrographique, reconstitution du milieu de sédimentation*, Doc. BRGM 49, Orléans, 127 p.
- LABLANCHE G., MARCHAND D., DESPREZ N., 1984 – *Notice explicative, carte géologique de la France (1/50 000<sup>e</sup>), Châteauneuf-sur-Cher (546)*. Orléans : BRGM (Éd.), 22 p.
- LAFARGE A., 2014 – *Entre plaine et montagne. Techniques et cultures du Magdalénien du Massif central, de l'Allier au Velay*, thèse de doctorat de l'université de Montpellier 3.
- LANGLAIS M., 2010 – *Les Sociétés magdaléniennes de l'isthme pyrénéen*, Paris, éd. du CTHS, 336 p.
- LARUE J.-P., 1994 – «L'évolution morphodynamique de la vallée inférieure du Cher dans la région de Saint-Amand-Montrond (Cher)», *Revue de géomorphologie dynamique*, n° 3, p. 81-92.
- LARUE J.-P., 2000 – «Les réorganisations hydrographiques du bassin du Cher dans le sud du Bassin parisien (France)», *Géomorphologie*, n° 2, p. 105-124.

- LARUE J.-P., 2005 – «Tectonique, érosion et hydrographie sur la bordure nord-ouest du Massif central (France)», *Géomorphologie*, n° 4, p. 275-296.
- LARUE J.-P., 2008 – «Tectonic influences on the Quaternary Drainage Evolution on the Northwestern Margin of the Central Massif», *Geomorphology*, 93, p. 98-420.
- LARUE J.-P., ETIENNE R., 1998 – «Les formations détritiques miocènes, pliocènes et quaternaires entre Massif central et Sologne. Nouveaux éléments d'interprétation», *Géologie de la France*, n° 1, p. 39-57.
- LEA V. 2004 – *Les industries lithiques du Chasséen en Languedoc oriental : caractérisation par l'analyse typo-technologique*, Oxford : BAR International Series, 1232, 288 p.
- MALLET N., IHUEL E., VERJUX C., 2012 – «La diffusion des silex du Grand-Pressigny au Néolithique», in : Marquet J.-C., Verjux C. (dir.), *L'Europe, déjà, à la fin des temps préhistoriques : des grandes lames en silex dans toute l'Europe, Actes de la table-ronde internationale de Tours, septembre 2007*, suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*, Tours, p. 131-148.
- MANIVIT J., DEBRAND-PASSARD S., GROS Y., DESPREZ N., 1994 – *Notice explicative, carte géologique de la France (1/50000<sup>e</sup>)*, Vierzon (491). Orléans : BRGM (Éd.), 35 p.
- MARCHAND G., 1999 – *La néolithisation de l'ouest de la France : caractérisation des industries lithiques*, British Archaeological Reports, International Series, 748., 487 p.
- MONCEL M.-H., DESPRIÉE J., VOINCHET P., TISSOUX H., MORENO D., BAHAIN J.-J., COURCIMAULT G., FALGUÈRES C., 2013 – «Early evidence of Acheulean settlement in Northwestern Europe. La Noira Site, a 700 000 Year-Old Occupation in the Center of France», *PlosOne*, p. 8-11, en ligne : <http://dx.doi.org/10.1371/journal.pone.0075529>.
- NICOUD E., 2013 – *Le paradoxe acheuléen*, CTHS-École française de Rome, Document préhistorique, 32, 308 p.
- PASTY J.-F., 2000 – «Le gisement Paléolithique moyen de Meillers (Allier) : un exemple de la variabilité du débitage discoïde», *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 97, p. 165-190.
- PASTY J.-F., LIEGARD S., ALIX P., 2004 – «Étude de l'industrie du site Paléolithique moyen des Fendeux (Coulanges, Allier)», *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 101, p. 5-25.
- PELEGRIN J., 2002 – «La production des grandes lames de silex du Grand-Pressigny», in : J. Guilaine (dir.), *Matériaux, productions, circulations, du Néolithique à l'Age du bronze*, Séminaires du Collège de France, Paris, Errance, p. 125-141.
- PIBOULE M., 1985 – *La Préhistoire du département de l'Allier. Connaissance du Bourbonnais*, Montluçon, Cercle archéologique de la MJC, 128 p.
- PIBOULE M., DELVIGNE V., FERNANDES P., LAFARGE A., RAYNAL J.-P., 2018 – «Principales matières premières lithiques disponibles entre le Bassin parisien et l'Auvergne. Partie 1 : Allier, Cher

- et Indre», in : O. Troubat (coord.), *Préhistoire de France centrale, Actes du colloque interrégional de Montluçon (19 novembre 2016)*, Montluçon, Cercle d'archéologie de Montluçon et sa région, p. 9-27.
- RAYNAL J.-P., 1989 – «Le Paléolithique moyen d'Auvergne et du Velay», *Le Temps de la Préhistoire*, Archéologia, p. 252-253.
- RENARD C., 2003 – *Les armatures de flèche de la fin du IV<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> millénaire dans le Bassin parisien*, mémoire de DEA de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 65 p., 47 pl., ex. multigraph.
- RENARD C., 2010 – *L'industrie lithique à la fin du Néolithique dans le bassin de la Seine, de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> millénaire à la fin du III<sup>e</sup> millénaire*, thèse de doctorat de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol.
- RONCIN O., inédit – *Dossier relatif à la fouille d'évaluation sur le site néolithique du « Grand-Brétigny » (Sainte-Thorette, Cher)*, SRA Centre-Val de Loire, Carte archéologique.
- SCHEMMAMA V., 2013 – «Les tracés anciens du Cher au travers de la toponymie et de la représentation cartographique (départements du Cher et de Loir-et-Cher)», in : SERNA V. (dir.), *Le Cher, histoire et archéologie d'un cours d'eau*, 43<sup>e</sup> suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*, p. 267-277.
- SORESSI M. 2002 – *Le Moustérien de tradition acheuléenne du sud-ouest de la France. Discussion sur la signification du faciès à partir de l'étude comparée de quatre sites : Pech-de-l'Azé I, Le Moustier, La Rochette et la Grotte XVI*, thèse de l'Université Bordeaux I, 339 p.
- VALENTIN B., 1995 – *Les groupes humains et leurs traditions au Tardiglaciaire dans le Bassin parisien. Apport de la technologie lithique comparée*, thèse de doctorat de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, 3 vol., 951 p.
- VAYSSIÈRE A., 2018 – *Trajectoires et processus fluviaux dans la moyenne vallée du Cher, du Tardiglaciaire à la période actuelle : métamorphose fluviale, réponses aux forçages sociétaux et ajustements des chenaux et des bras morts*, thèse de doctorat de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 467 p.
- VERJUX C., SOUFFI B., RONCIN O., LANG L., KILDÉA F., DESCHAMPS S. et CHAMAUX G., 2013 - «Le Mésolithique en région Centre : un état des recherches», in : B. Valentin, B. Souffi, T. Ducrocq, J.-P. Fagnart, F. Séara et C. Verjux (dir.), *Palethnographie du Mésolithique. Recherches sur les habitats de plein air entre Loire et Neckar, Actes de la Table ronde internationale de Paris (26 et 27 novembre 2010)*, Séances de la Société préhistorique française, vol. 2, p. 69-90.
- VILLES A., 1987 – «Un aperçu de l'industrie lithique des niveaux de l'âge du Bronze au Fort-Harrouard», *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial, *Actes du colloque de Lille (1984)*, Congrès préhistorique de France, Amiens, p. 165-193.